

NADEAU, PROVENCHE ASSOCIÉS
Courtiers en dépôts, REER, FEIR

Compte-chèque
Bons du trésor

13,03%
(Intérêt quotidien)

681-0261
Mme Ginette Loignon

LE SOLEIL

RÉNOVATION GUILLOT

ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Estimations gratuites
661-9211

CHAUFFE-EAU 40 GAL 165\$ 60 GAL 245\$

MERCREDI 4 JUILLET 1990

QUEBEC, 94^E ANNÉE, NO 183
54 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPESIE-ABITIBI-NW

35¢

LE CANADA

Rocheleau traite Chrétien de traître et claque la porte



« Le Christ a eu son Judas et le Québec, son Chrétien », a lancé hier matin, le libéral Gilles Rocheleau, qualifiant M. Chrétien de menteur et d'hypocrite, avant d'aller rejoindre

officiellement le groupe des députés indépendants aux Communes. **A-9**

QUÉBEC

Le sort des traversiers sera décidé à l'automne

La Société des traversiers a le choix entre optimiser les services actuellement offerts ou utiliser les bateaux-passeurs exclusivement pour les piétons. **A-3**

LA REGION

Le «forcené» de Thetford n'était pas armé

Après plus de 30 heures de siège, la SQ a arrêté le Thetfordois qui s'était barricadé dans son appartement après avoir proféré des menaces à l'endroit de policiers. **A-3**

Ottawa reporte sa décision sur le contrat des frégates

Ce n'est pas avant l'automne que l'on saura si Ottawa réexaminera le contrat de construction de trois frégates, qui lie MIL à la St. John Shipbuilding. **A-3**

LE MONDE

Des centaines d'Albanais se réfugient dans les ambassades

Des Albanais se réfugient par centaines dans les ambassades étrangères de Tirana alors que la capitale est apparemment le théâtre de graves désordres. **A-13**

LE SPORT

Mondiale: l'Argentine élimine l'Italie

La défaite de l'équipe italienne en demi-finale du Mondiale 90 a provoqué des bagarres entre Argentins et Italiens dans la « petite Italie » de Toronto. **S-6**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois
A-3 à A-5, B-6 et B-7

Le Québec	A-6 et A-7
Le Canada	A-8 et A-9
Le Monde	A-10 à A-13

Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	C-5 à C-7
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Décès	C-14 et C-15
Economie	B-1 à B-5
Éditorial	A-12
Feuilleton	C-10
Horoscope	C-12
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	C-6
Patron	C-13

LA MÉTÉO

Nébulosité partielle. Averses ou orages dispersés. Maximum : 24 à 28. Demain : ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

Lucien Bouchard invité à siéger à la commission parlementaire Bourassa songe au référendum

Le premier ministre Robert Bourassa semble pencher sérieusement vers la tenue d'un référendum au terme de la réflexion publique qui aura lieu d'ici un an sur l'avenir politique du Québec.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Rencontrant la presse après avoir reçu à son bureau le député indépendant de Lac-Saint-Jean à la Chambre des communes, M. Lucien Bouchard, qui prône une telle consultation populaire, le premier ministre a cependant refusé de se prononcer pour l'instant afin, a-t-il dit, de ne pas compromettre la stabilité économique.

M. Bourassa a toutefois affirmé qu'il comprend la logique de M. Bouchard, à qui il a offert un

siège à la commission non partisane qui tiendra à l'automne des audiences sur l'avenir politique du Québec.

Le député de Lac-Saint-Jean affirme ne pas pouvoir « imaginer qu'un programme qui ne manquera pas de paraître très radical au Canada anglais pourra être accepté sans qu'on utilise un rapport de force axé directement sur un recours à la population ».

« C'est évident, a reconnu M. Bourassa, que s'il y a des changements très importants au régime constitutionnel du Canada, il va falloir, en toute logique,

que ce soit confirmé par la population. »

M. Bouchard en tire comme conclusion que « toutes les portes sont ouvertes » et insiste qu'il faudra, selon lui, tenir un référendum dont on sera certain qu'il donnera lieu à un OUI, ce que M. Bourassa approuve tout à fait.

« Vous voyez une situation où il y aurait une défaite référendaire et quelles en seraient les conséquences pour l'avenir du Québec », demande M. Bourassa avant d'ajouter, sans employer le conditionnel : « Celui qui va décider de la date du référendum, normalement, c'est le premier ministre et ses collègues. Donc, vous comprenez ma prudence. »

Suite A-2, Référendum...



M. Lucien Bouchard est allé rendre visite à M. Bourassa, hier.

Québec fête ses 382 ans



Un pique-nique familial dans les jardins de l'hôtel de ville a attiré de nombreux Québécois désireux de célébrer les 382 ans de la Vieille Capitale

Texte en page A-4

L'échec de Meech plane sur Laval Les étudiants de Terre-Neuve et du Manitoba inquiets

Ils sont arrivés par centaines à l'université Laval, hier, bouillant d'énergie et prêts à apprendre les moindres secrets de la langue de Molière. Mais les étudiants venus de Terre-Neuve et du Manitoba semblaient embarrassés, voire craintifs, la cause n'étant pas la qualité de leur français mais bien l'échec de l'accord du lac Meech.

par JOEL-DENIS BELLAVANCE
LE SOLEIL

L'université Laval a en effet accueilli, hier, quelque 1200 étudiants non francophones inscrits à la session d'été de français langue seconde, des étudiants qui proviennent du Canada anglais (65 %), des États-Unis (25 %) et d'autres pays étrangers.

Evidemment, Terre-Neuviens et Manitobains semblaient mal à l'aise, tant devant leurs nouveaux confrères de classe que devant les journalistes, dès que le mot Meech se déplaçait dans l'air. Mais la tourmente qu'a provoquée l'échec de l'accord n'a tout de même pas ébranlé leur désir d'apprendre le français, qu'un d'entre eux a appelé « la langue des amours ».

« C'est la troisième fois que je viens à Québec parce que je veux apprendre le français. Meech ne m'a pas fait changer d'idée », a déclaré Mike Prophy, un Terre-Neuvien âgé de 26 ans qui aspire à enseigner les sciences en français. Ce dernier, qui appuyait l'accord cons-

Suite A-2, Étudiants...

C'est la panique qui a tué les 1426 pèlerins

RYAD (AFP) — La catastrophe du tunnel de Mina, en Arabie saoudite, dans laquelle 1426 personnes ont péri lundi matin, est attribuable à un « accident » a affirmé hier le ministre de l'Intérieur, le prince Nayef Ben Abdelaziz.

L'« accident » est dû à l'entassement de plusieurs milliers de pèlerins à l'intérieur du tunnel.

Selon le ministre, un mouvement de panique s'est produit à l'intérieur du tunnel à la suite de la chute de sept pèlerins du haut d'un pont emprunté par les piétons, à l'embouchure de ce passage.

Le prince Nayef a expliqué que ce « mouvement de panique » a provoqué la confusion totale parmi les pèlerins à l'intérieur du tunnel, où des centaines de personnes cherchant à rebrousser chemin se sont heurtées à « des masses humaines » affolées.

Suite A-2, Pèlerins...

Une poursuite de 1 million \$ force Bédard Louis à fermer

Des saisies avant jugement atteignant près de 1 million \$ ont provoqué la fermeture des quatre magasins Bédard Louis de la région de Québec, ainsi que des établissements de Chicoutimi et de Rimouski.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

La fermeture des établissements bien connus sous le slogan publicitaire « Oh! là! là! » se prolongera jusqu'à septembre ou octobre prochain, a précisé hier au SOLEIL le contrôleur de Bédard Louis, M. Mario Bussières. Elle fait suite à une autre affaire d'importance dans le monde de l'audio-vidéo, celle de la fermeture de la chaîne de magasins Atlantique.

Un jugement rendu le 13 juin dernier avait reconnu le bien-fondé de la défense présentée par le procureur Louis Vachon,

de la firme Vachon, Aubé, Larouche. L'entreprise en difficulté avait en effet obtenu la cassation des saisies et l'annulation de leur exécution provisoire.

Mais les compagnies requérantes ont interjeté appel auprès de la cour d'appel du Québec. L'audition des causes ne surviendra normalement qu'après la période des vacances estivales.

Ces nouvelles procédures ont eu pour conséquence d'empêcher la poursuite des activités des magasins de Bédard Louis, à partir du samedi, 28 juin.

Suite A-2, Bédard...



La succursale de « Bédard Louis » à Charlesbourg.

UN ÉTÉ SOUCI

...SI TU DONNES TARDER!

COLLECTE DE SANG

LE SOLEIL

le jeudi 5 juillet 1990, de 10 h à 20 h 30 à
PLACE LAURIER - MAIL EST (près de Pascal)

OBJECTIF: 500 DONNEURS

En collaboration avec:

Sous la présidence d'honneur de **M. DENIS DUBÉ** directeur du Marketing au quotidien Le Soleil

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Suites de la première page

Référendum...

Quant à la décision commune de MM. Bourassa et Parizeau de tenir la commission, M. Bouchard s'en réjouit, tout comme le député péquiste de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M. André Boulerice, qui affirmait hier matin que, « pour l'intérêt supérieur des Québécois, c'est merveilleux ».

Rentrant d'un week-end à Toronto, le député affirmait qu'au Canada anglais, « le Québec est perçu cette fois-ci comme un bloc extrêmement solide. Cela les fait réfléchir, mais cela les fait réfléchir trop tard. »

Quant aux risques pour les péquistes de s'associer avec le gouvernement Bourassa, M. Boulerice y répondait par un vieux dicton. « Quand on soupe avec le diable, on prend une longue cuillère. Je ne dirai pas que M. Bourassa est le diable, au contraire, mais chacun ayant son intérêt dans un débat, il s'agit d'être vigilant. »

De son côté, participant à la réunion spéciale du caucus et de l'exécutif du PQ, le vice-président péquiste, M. Bernard Landry, croit son parti en « position d'acceptation et d'attente tout à fait confortable » dans la mesure où M. Bourassa marche vers le terrain souverainiste, même s'il n'y est pas encore rendu.

Enfin, hier soir, le premier ministre avait réuni la dizaine de représentants des caucus régionaux de son parti. Demain, M. Bourassa est à Toronto où il rencontrera le premier ministre ontarien David Peterson avant de dîner en privé avec des banquiers.

Étudiants...

titutionnel, néanmoins pris soin d'enlever la plaque d'immatriculation attachée au devant de sa voiture, de crainte de la découvrir endommagée.

Son compatriote de Winnipeg, Majed Latif, s'est fait dire par certains de ses amis manitobains de ne pas se rendre à Québec. « On m'a dit qu'on allait me renvoyer dans une boîte dès qu'ils sauraient que je suis du Manitoba et que je suis un ami du fils du premier ministre Gary Filmon », a-t-il lancé en riant de fort bon cœur.

« J'aime beaucoup le Québec et sa culture. Le Manitoba n'a pas rejeté l'accord parce qu'il n'aime pas le Québec, mais parce qu'il n'aime pas Brian Mulroney », a ajouté M. Latif, qui est âgé de 19 ans.

Rosemarie Lachime, qui est à sa première visite à Québec, a pour sa part affirmé qu'elle a entretenu une certaine crainte face à sa venue dans la région lorsque le conflit constitutionnel a pris de l'ampleur. Mais après quelques rencontres hier, elle s'est dite enchantée de l'accueil qu'on lui a réservé.

« J'ai quand même pensé ne pas venir », a admis cette jeune femme originaire de Thunder Bay, une des quelque 50 municipalités ontariennes à s'être déclarées unilingues anglophones au printemps dernier. « Cette résolution n'était pas nécessaire », a-t-elle tenu à souligner.

Quoi qu'il en soit, ces 1200 étudiants se sont déjà mis à l'oeuvre dans leur apprentissage de la langue française. Ils suivront une session intensive de six semaines comportant un programme très diversifié de cours durant la matinée, d'ateliers, d'activités socio-culturelles et sportives et d'excursions l'après-midi et les fins de semaine.

Ainsi, l'École des langues vivantes de l'université Laval invite la population de la région de Québec à converser en français avec ces étudiants durant leur séjour, et éviter de succomber à la tentation de parler la langue de Shakespeare afin de leur rendre la vie plus facile.

« Malgré le contexte politique, je crois que c'est important de bien les accueillir de façon à ce qu'ils aiment notre langue », a pour sa part dit Jean Beaudoin, un animateur durant la session.

Ce dernier a d'ailleurs indiqué qu'il s'attend à assister à des discussions politiques animées entre les étudiants, semblables à celles qui ont eu lieu au lendemain du référendum de 1980. Mais tout, croit-il, se terminera dans l'harmonie.

Bédard...

En vertu de brefs semblables à ceux qui ont été cassés précédemment, trois fournisseurs sont revenus à la charge, présentant de nouveaux saisis sur les stocks et les comptes bancaires de Bédard Louis. C'était l'impasse, car l'entreprise commerciale ne pouvait fournir la lettre bancaire lui permettant de répondre aux demandes de paiement.

Les saisies-arrêts et saisies avant jugement ont été déposées par trois importants fournisseurs, soit Goldstar Canada, NEC Canada et TEAC Canada. Les réclamations de Goldstar sont de l'ordre de 300 000 \$ et celles de NEC de 400 000 \$. Quant à celles de Teac, elles atteignent 201 000 \$.

En outre, une réclamation judiciaire de 168 000 \$ déposée par Sanyo Canada, le 9 mai 1990, reste pendante en cour supérieure.

En ce qui concerne les clients possédant de la marchandise dans les magasins Bédard Louis ou disposant de coupons de réclamation pour service sur garantie, le contrôleur de l'entreprise, M. Bussièrès, a déclaré au SOLEIL que la période d'attente sera « d'une à deux semaines ». La clientèle pourra alors faire ses réclamations dans l'un des magasins Bédard Louis ou dans un local spécialement désigné à cette fin.

Pèlerins...

D'autres interprétations de la catastrophe sont fournies par des témoins.

« Un premier appareil à air conditionné, d'une envergure d'au moins cinq mètres, s'est arrêté et, quelques minutes plus tard, le second appareil est tombé en panne. La chaleur est très vite devenue insupportable, ce qui a provoqué une immense panique dans la foule qui circulait dans le tunnel », a pour sa part indiqué un employé travaillant dans un dispensaire médical.

« Les gens se sont mis à courir dans tous les sens, se bousculant les uns les autres. Certains pèlerins ont été asphyxiés et d'autres ont été piétinés à mort », a ajouté une autre source.

La plupart des cadavres étaient vêtus de deux pièces de tissu blanc non cousues, qui symbolisent leur futur linéol. La température extérieure était alors de 43 degrés.

La localité de Mina est une étape importante dans l'itinéraire des pèlerins musulmans.

Au cours du pèlerinage, les fidèles — plus d'un million et demi cette année — séjournent à deux reprises dans ce sanctuaire : une première fois avant de se rendre au mont Arafat pour la journée de « recueillement », une seconde fois à leur retour vers La Mecque.

Le tunnel de Mina fait partie d'un ensemble d'ouvrages conçus pour permettre une meilleure circulation des pèlerins d'un lieu saint à un autre.

Environ six kilomètres séparent le centre de Mina, où les pèlerins se rendent pour lapider les stèles représentant Satan, de la sainte mosquée de La Mecque. Le passage par le souterrain constitue un raccourci très apprécié par les fidèles.

Ces tunnels font partie des travaux décidés en septembre 1988 par le roi Fahd pour moderniser l'accès des lieux saints de La Mecque et des lieux sacrés environnants. Ses dimensions lui permettent d'être utilisées par des véhicules en dehors des périodes du pèlerinage.

Le roi Fahd d'Arabie Saoudite a pour sa part affirmé que le drame de La Mecque n'était qu'un « accident et non un acte prémédité », dans une déclaration rapportée ce matin par l'agence officielle SPA.

Rendant les fidèles responsables de l'accident, le souverain saoudien a souligné que ce drame aurait pu être évité si les pèlerins « avaient suivi les consignes de sécurité rendues publiques depuis longtemps par les autorités saoudiennes ».

Cet accident a brisé la cérémonie annuelle qui marque la fin du Hadj, doublée d'un pèlerinage, et qui avait déjà été il y a quelques années le théâtre de la plus importante tragédie jamais survenue au cours d'un pèlerinage. Mais cela était alors imputable à des attaques terroristes et à des émeutes venues troubler la cérémonie religieuse.

Enquête sur les trois accidents de plongée

C'est aujourd'hui que le coroner en chef du Québec, le Dr Jean Grenier, annoncera vraisemblablement la tenue d'une enquête à la suite des trois accidents de plongée mortels survenus aux Escoumins.

par NATHALIE ROY
LE SOLEIL

Deux accidents ont, en moins d'un mois, coûté la vie à trois plongeurs aux Escoumins. Roger Lachance, 33 ans, de Québec, est décédé samedi après avoir eu des difficultés avec son masque pendant qu'il se trouvait au fond de l'eau. Le 10 juin, Patrick Tremblay, 23 ans, et André Guillemette, 21 ans, tous deux de Montréal, ont eux aussi trouvé la mort alors qu'ils pratiquaient des techniques de plongée.

Au total, cinq plongeurs ont péri à l'embouchure de la rivière et ce, en moins de trois ans.

Parce que les accidents sont

survenus lors de l'exercice d'un même sport et parce qu'ils sont déjà trop nombreux, la coroner du secteur BEST (Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Coeur et Tadoussac), le Dr Claudette Viens, a recommandé au coroner en chef du Québec que soit tenue une enquête publique.

« Normalement, on ne tient pas une enquête si les causes de la mort sont bien définies. D'ailleurs, s'il n'en avait été d'un troisième accident, survenu en fin de semaine, je n'aurais pas envisagé l'investigation. Mais dans le cas présent, l'enquête publique me semble justifiée compte tenu qu'il s'agit de décès touchant la pratique d'une même discipline », rapporte Mme Viens.

C'est donc aujourd'hui, à la suite de la demande de Mme Viens, que le coroner en chef doit se prononcer et annoncer, s'il y a lieu de tenir une enquête publique.

Celle-ci permettrait, entre autres choses, de déterminer les causes exactes de la mort des plongeurs. Aussi, on serait à même d'identifier les facteurs en-

vironnementaux (tels l'eau trop froide ou la présence nombreuse d'algues) qui ont pu intervenir dans les accidents.

Les recommandations qui découleraient de cette enquête serviraient ensuite à élaborer des mesures préventives visant à contrôler l'hardiesse exagérée de certains plongeurs « ivres des profondeurs ».

■ Accident mortel

SAINT-LAMBERT — Un accident mortel est survenu vers 16 h 45 sur la route 218 à Saint-Lambert. La victime est Stéphane Boucher, 12 ans, de Saint-Lambert. Une collision est survenue quand le véhicule à bord duquel prenait place la victime a tenté un virage à gauche. L'automobiliste circulant en sens inverse est entré de plein fouet dans la portière, causant ainsi la mort de l'enfant.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 3-07-90

8-4-1
3-6-8-4

VENTE

Jours d'été



CHEMISES
HABILLÉES

19.99

rég. jusqu'à 50.00

des chemises signées perry ellis, alexander julian, simons, mondo, des styles à col régulier ou bouton, choix de rayures assorties sur blanc, couleurs et grandeurs désassorties.

BOXEURS À MOTIFS

11.99

rég. jusqu'à 17.50

une super collection de boxeurs à motifs de toutes sortes, pois, rayures, carreaux, paisley, ethniques, pur coton, choix de coloris, p.m.g.t.g. dans le groupe.

BAS MODE

6.99

rég. jusqu'à 20.00

variété de bas en fine maille de coton, en fil d'écosse, des styles habillés unis, à motifs mode illustrant différents thèmes, des tricotés textures, des coloris multiples, taille unique.

LE SEIGNEUR HOMME

COMPLETS D'ÉTÉ

259.95

rég. jusqu'à 495.00

de notre collection de complets été 90, des styles décintres, double boutonnage, en laine ou coton, ultra-légers, pantalons à plis, couleurs et grandeurs désassorties.

PANTALONS

39.95

rég. jusqu'à 85.00

vaste assortiment de pantalons à plis, toutes sortes de styles en toile, popeline ou canevass de coton, couleurs et grandeurs désassorties.



BLOUSONS SPORT

59.95

rég. jusqu'à 150.00

toutes sortes de blousons style collage, expedition, formes amples, longueur trois-quarts, en popeline de coton, toile légère, couleurs et grandeurs désassorties.

LE SEIGNEUR HOMME



PULLS

MAILLE DE COTON

19.99

rég. jusqu'à 75.00

des pulls exclusifs en maille pur coton, des styles unis, en maille torsadées, en coton granulé, jacquard, couleurs et grandeurs assorties.

BERMUDAS

24.95

rég. jusqu'à 50.00

vaste assortiment de bermudas avec plis, taille élastique, avec ou sans revers et toutes sortes de détails, 28 à 38 dans le groupe, couleurs désassorties.

MAILLOTS DE BAIN

29.95

rég. jusqu'à 60.00

tout un choix de maillots de bain forme boxeur, en tactel ou en coton, des styles unis ou à motifs variés, couleurs et grandeurs assorties.



la maison
simons

PLACE STE FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

L'avenir des traversiers entre Québec/Lévis-Lauzon sera décidé à l'automne

L'étude des firmes Urbanex et Roche sur le système de transport par traversier entre Québec et Lévis-Lauzon suggère deux avenues à la Société des traversiers du Québec (STQ) et au ministère des Transports pour freiner l'effondrement de l'achalandage. Soit que la STQ optimise les services actuellement offerts, soit qu'elle utilise des bateaux-passeurs exclusivement pour l'usage des piétons.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le président-directeur général de la STQ, M. Jean-Yves Gagnon, n'a pas voulu nier ni confirmer l'information circulant dans les médias voulant que les automobilistes pourraient être chassés des traversiers.

Il répond que ce scénario sera abordé cet automne quand la STQ et le ministère prendront une décision quant à l'avenir du service de navette fluviale entre Québec et Lévis-Lauzon, qui a enregistré, souligne M. Gagnon, des pertes de 5 millions \$ en 1989-90.

Outre les deux premières hypothèses de solution, l'étude propose trois autres scénarios dont la cessation complète du service. « Une possibilité que rejette carrément la STQ, précise M. Gagnon, car nous considérons la navette fluviale comme un service essentiel. »

L'étude soutient d'ailleurs que l'abolition complète du service défavoriserait la région de Lévis-Lauzon par rapport à la Rive-Nord et à la MRC des Chutes-de-la-Chaudière. Sans compter qu'il faudrait dépenser 4 millions \$ pour établir un service d'autobus direct entre Lévis-Lauzon et la Rive-Nord.

Les deux derniers scénarios suggèrent le déménagement vers l'est des débarcadères pour les véhicules.

Une première hypothèse propose l'abolition du transport des piétons et le maintien du service de traverse des automobiles à partir des nouvelles installations situées à l'extrémité est des terrains du port de Québec sur la rive nord et à un emplacement quelconque au bout de la rue Mgr-Bourget à Lévis-Lauzon.

La deuxième hypothèse combine à la fois l'utilisation de ces nouvelles installations pour l'embarquement des véhicules et le transport des piétons via l'emplacement actuel de la traverse Québec-Lévis-Lauzon.

Ces deux scénarios nécessiteraient toutefois des investissements majeurs totalisant au moins 74 millions \$.

Un choix à faire

Si la STQ et le ministère des Transports optent pour l'optimisation des traversiers actuellement en service, l'étude précise qu'il faudra donner un sérieux coup de barre pour reviser la structure tarifaire (il en coûte 7,20 \$ à un automobiliste pour effectuer un aller-retour), intégrer adéquatement les services de traversiers et d'autobus et mettre de l'avant une stratégie de marketing plus dynamique qui fera en sorte que le nombre de déplacements interrives par voie fluviale soit supérieur au pourcentage actuel, qui est de 2,5 %.

Quant à l'abandon du service pour les véhicules et le remplacement des traversiers Lomer-Gouin et Alphonse-Desjardins par des bateaux-passeurs à plus petit gabarit pour les piétons, on souligne qu'il faudra avant tout connaître « les opportunités de relocalisation des deux traversiers au sein de la STQ, les possibilités de réaffectation du personnel et les priorités en termes de clientèles à desservir ».

Au SOLEIL, M. Jean-Yves Gagnon confirme les besoins de capacité additionnelle, notamment durant la saison estivale, pour les traverses de Matane, de Rivière-du-Loup et éventuellement de Tadoussac.

L'étude est claire : il faut procéder à une rationalisation des ressources humaines, compte tenu que la masse salariale représente 60 % des dépenses. « Les solutions résident dans les possibilités de relocalisation du personnel et de fermeture de postes en fonction de la retraite prévue ou anticipée de certains employés ».

Par ailleurs, le maire de Lévis-Lauzon, M. Jean-Marc Lessard, veut prendre connaissance de l'étude avant de livrer ses commentaires, mais déjà il annonce ses couleurs. « Nous nous opposerons à toute diminution de service et à une coupure des ponts avec la Rive-Nord », insiste M. Lessard.

Réexamen du contrat des frégates à MIL Davie Le fédéral reporte sa décision

Ce n'est pas avant l'automne que l'on saura si le gouvernement fédéral accepte ou non de réexaminer le fameux contrat de construction de trois frégates qui lie Marine Industrie (MIL) à la St. John Shipbuilding du Nouveau-Brunswick. Cette réponse tant attendue devait initialement être connue avant la fin du mois de juin.

par REJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Même s'il s'agit là d'une mau-

vaise nouvelle pour les dirigeants de MIL et du Comité d'appui à la MIL Davie de Lévis-Lauzon, il n'en reste pas moins que ce retard pourrait être bé-

néfique pour le dernier chantier maritime important au Québec.

LE SOLEIL a appris que le rapport administratif fourni récemment aux autorités gouvernementales fédérales par les dirigeants de MIL et touchant ce fameux contrat de construction de quelque 400 millions \$ aurait permis à quelques ministres du gouvernement de Brian Mulroney d'effacer les doutes qu'ils

entretenaient vis-à-vis la demande de réouverture du contrat de construction de ces frégates formulée en janvier dernier par les dirigeants de MIL et ceux du syndicat affilié à la CSN.

L'un d'entre eux, le ministre d'Etat aux Finances et député conservateur de Québec, M. Gilles Loisel, a indiqué, hier

matin, alors qu'il rencontrait une dizaine de membres du Comité d'appui à la MIL Davie piloté par M. Jean-Marc Lessard, que l'on aura « au cours des prochains mois une réponse très claire » des dirigeants gouvernementaux fédéraux.

Sans pour autant entrer dans les détails, le ministre Loisel a admis explicitement qu'il avait entretenu certains doutes relativement aux demandes des dirigeants de MIL. « Mais, précisez-t-il en se référant au rapport de Marine Industrie, j'ai trouvé les réponses à mes questions. » Il a même précisé que ce document avait été « bien reçu » au gouvernement.

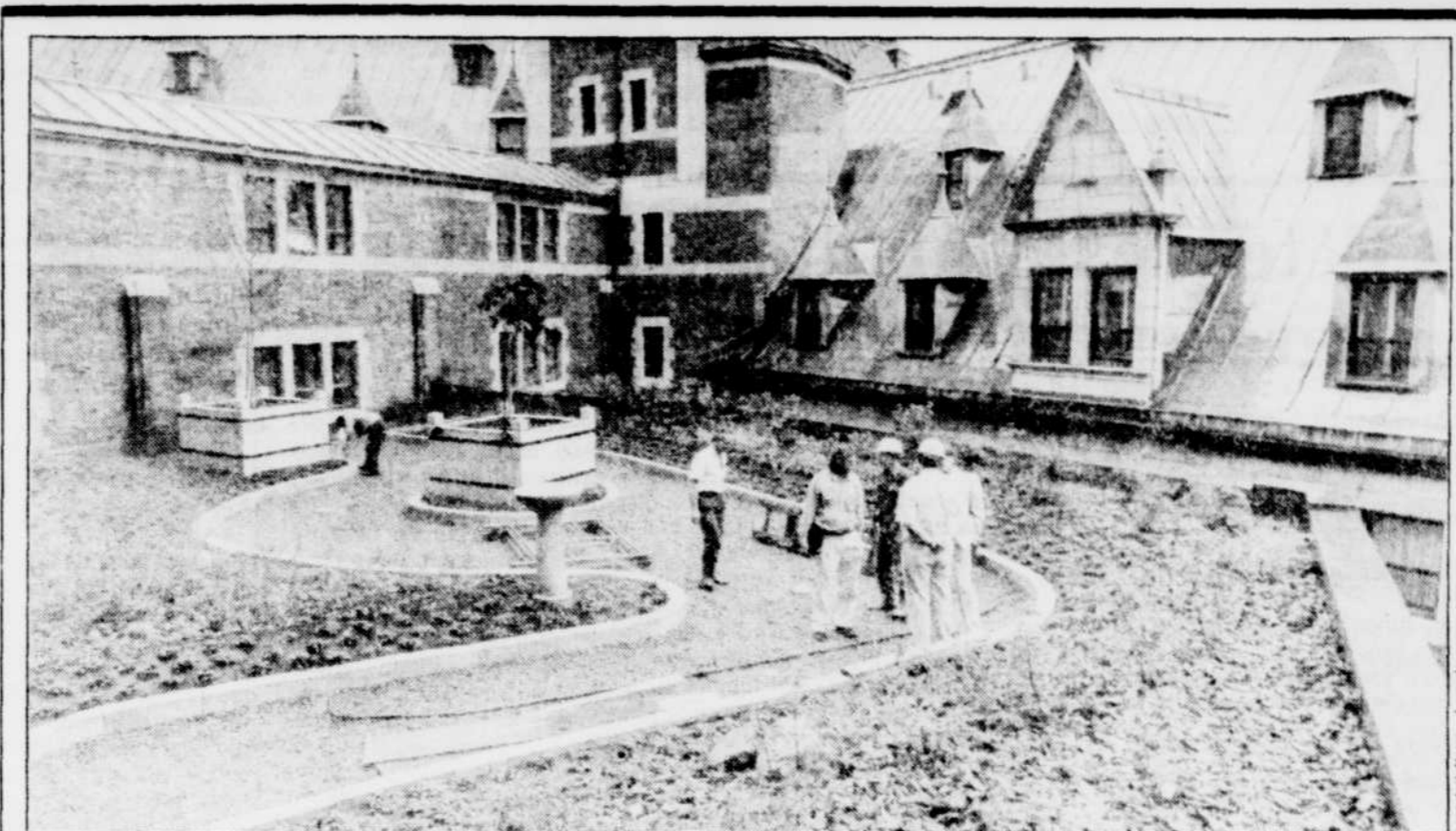
Cependant, ce n'est pas avant l'automne que le ministre responsable du dossier, M. Benoît Bouchard, fera part des intentions du gouvernement fédéral. Au cours des prochaines semaines, les membres du Comité d'appui à la MIL Davie rencontreront M. Bouchard dans le but de faire le point avec lui sur tout le dossier. Entre-temps, le ministre Bouchard attend le résultat de différentes analyses des experts du gouvernement fédéral touchant la demande de MIL. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de ces documents qu'il rencontrera les membres du comité.

De l'avis même du ministre Loisel, le dossier de MIL a progressé. « Il y a quelques mois, avoue-t-il, c'était désespérant. » Du même souffle, M. Loisel ajoute que la situation a maintenant changé.

Interrogé par les journalistes qui faisaient allusion aux récentes remarques du député conservateur Gabriel Fontaine qui prêchait en faveur d'une réouverture des contrats, M. Loisel a retourné qu'il était optimiste « mais moins catégorique » que le député Fontaine.

Pour le moment, le ministre d'Etat aux Finances parle beaucoup de compétitivité, de nouveaux débouchés qui peuvent s'offrir sur le plan international à MIL et des problèmes financiers du gouvernement fédéral qui a largement subventionné les chantiers maritimes.

Faisant tout mauvais fortune bon cœur, le porte-parole du comité, M. Lessard a pour sa part précisé qu'il allait prendre son mal en patience et que le comité allait continuer à rencontrer d'autres ministres. Il se réjouit de constater par ailleurs que le rapport de MIL a « détruit un certain nombre de préjugés ».



Le Château Frontenac innove en aménageant des jardins sur les toits des secteurs de services de sa cour intérieure.

Aménagement de jardins anglais sur les toits du Château Frontenac

Un vrai jardin sur un toit, ça ne s'était encore jamais vu à Québec. Des bacs à fleurs ou à plantes oui, mais un jardin jamais. Pourtant, la direction du Château Frontenac a décidé d'aller de l'avant pour le bon plaisir de ses clients. Pour le coup d'oeil surtout puisque personne ne pourra y circuler.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

Perches au troisième étage sur la section des services des cuisines, dans la cour intérieure du Château, les jardins sont une première à Québec et vraisemblablement une première pour la chaîne CP Hôtel, propriétaire de l'édifice.

Dans le cadre des travaux de rénovation de plus de 50 000 000 \$, l'hôtel se refait une beauté pour ses 100 ans

en 1993.

Les jardins anglais, conçus par une équipe dirigée par l'architecte paysagiste Philip Watson, avaient d'abord pour but de créer une ambiance et une vue reposante pour les clients du Château Frontenac.

« Il a fallu tenir compte de plusieurs facteurs avant de commencer l'aménagement des jardins, précise M. Watson, notamment des exigences du Château quant au respect des matériaux. La structure a des limites de poids. Il a aussi

fallu étudier le micro climat dans cette cour intérieure et tenir compte des pertes de chaleur du secteur des cuisines pour bien choisir la végétation. »

D'un côté de la passerelle, les clients peuvent apercevoir un buste de Frontenac dans un cadre rappelant les jardins écossais. De l'autre, certains éléments rappellent la Renaissance. Le terrassement tient compte aussi des conditions climatiques de sorte qu'une isolation protège les plantes des gels et dégels successifs dans ce type de cour. Pour ne pas avoir à circuler inutilement dans les jardins, un système d'irrigation entièrement automatique a été installé.

Concept, terrassement, irri-

gation, éclairage, matériaux, aménagement de la structure de la toiture auront coûté, une fois tout le travail terminé, près de 500 000 \$.

« Les jardins, qui couvrent un peu plus de 1000 mètres carrés, seront beaux été comme hiver, le soir ou le jour, lance M. Watson. Le choix des plantes, les périodes de floraisons et les couleurs ont été choisis en fonction de l'aspect visuel des quatre saisons. »

D'autres projets sont à l'étude chez Canadien Pacifique et à l'hôtel de ville de Québec. Entre autres on songe à ajouter une aile avec des jardins accessibles aux clients et, probablement, un nouveau restaurant cet automne.

Le GTI a jugé préférable de prendre tout le temps nécessaire

Le forcené de Thetford arrêté tôt hier matin

Après plus de 30 heures de siège, le Groupe tactique d'intervention de la SQ a finalement procédé, à minuit quarante hier, à l'arrestation de Sylvain Arseneault, ce Thetfordois de 34 ans qui s'était barricadé dans son appartement dimanche soir, après avoir proféré des menaces de mort à l'endroit de policiers.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Arseneault a été inculpé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit du juge Jean-Pierre Bonin et de policiers de la Sûreté du Québec, et de bris de probation, hier après-midi, devant un juge de paix au palais de justice de Thetford. En attendant de comparaître devant un juge de la cour du Québec lundi prochain, il sera détenu à l'infirmerie de la prison d'Orsainville.

La situation stagnait depuis dimanche soir. Arseneault n'avait pas posé de geste violent, ne s'était pas non plus assoupli. Les agents du GTI ont décidé d'investir l'appartement parce qu'ils jugeaient que le siège ne débouclerait pas autrement, a expliqué le porte-parole de la SQ, Réal Ouellet.

En effet, Sylvain Arseneault éprouvait des problèmes psychologiques au moment du siège. Il avait d'ailleurs des antécédents psychiatriques. Il tenait des propos incohérents lorsque les négociateurs du GTI lui parlaient au téléphone. « Les négociateurs ont espéré que

l'individu revienne à la raison et se rende de lui-même mais ont finalement conclu qu'il serait impossible d'établir une communication avec lui. »

C'est pourquoi ils sont tout simplement entrés dans l'appartement à 0 h 40, et ont arrêté l'individu, qui n'a opposé aucune résistance. Contrairement à ce que plusieurs ont cru durant la journée d'hier, chez les policiers et chez les témoins, l'homme n'était pas armé. On sait toutefois que dans les jours précédents, il avait tenté de se procurer une arme à feu.

Dans le district de Sherbrooke, le 6 décembre 1989, le juge Bonin avait imposé à Arseneault une probation de deux ans à la suite d'une affaire de fausse alerte à la bombe. Depuis, l'homme en voulait au juge et aux agents de la SQ.

De plus en plus souvent Ce type d'intervention menée par le GTI semble de plus en plus fréquent. Depuis un an, ils sont intervenus dans plusieurs régions de l'Est du Québec : la Beauce, Bellechasse, la Côte-Nord, la région immédiate de Québec. Le Groupe tactique



Contrairement à ce que plusieurs ont cru, Sylvain Arseneault n'était pas armé.

d'intervention a participé à 34 opérations en 1989, dont 24 ont été générées par des tireurs barricadés et 10 par des tentatives de suicide. On se souviendra, ainsi, qu'il y a exactement un an, à la fin de juin 1989, trois opérations importantes s'étaient déroulées dans la même semaine à Beauport, en Beauce et à Saint-Phlémon. Cette dernière opération avait duré 48 heures, et avait débouché sur la

découverte d'un cadavre dont la mort remontait à une quarantaine d'heures.

Pour répondre à la question que plusieurs se posent, à savoir pourquoi ces sièges sont si longs, M. Ouellet explique que la SQ tente le plus possible de négocier avec l'individu. « Dans la plupart des cas où le GTI doit intervenir, il s'agit de gens qui ont besoin d'aide psy-

chologique. Nous avons rarement affaire à des individus qui ont un lourd passé criminel. Nous choisissons donc de laisser le temps à l'individu de revenir à la raison. »

Dans le cas de Saint-Phlémon, la SQ, à l'époque, avait répété à maintes reprises qu'elle voulait éviter toute effusion de sang. Le siège avait été déclenché par un forcené qui avait tiré sur trois personnes.

M. Ouellet ajoute également que le GTI prend en considération le fait que les parents de l'individu assistent aux opérations.

Il faut savoir que ces opérations du GTI impliquent les membres du Groupe d'intervention (GI), qui eux sont spécialement entraînés et équipés pour faire face aux situations dangereuses. Lorsqu'ils sont appuyés par les négociateurs de la SQ, dans des cas comme celui de Thetford, le GI devient le GTI (Groupe tactique d'intervention). Le GTI agit par groupe de 11 personnes, soit deux unités de cinq hommes et un commandant.

Pour le reste, la SQ refuse de parler plus à fond de son « unité spéciale ». Le GTI, malgré l'allure spectaculaire de ses interventions, ne veut pas être publicisé, ni faire figure de héros, explique-t-on à plusieurs reprises.

Villa Ignatia croit pouvoir contrer la résistance de ses futurs voisins de Sillery



Sillery aura la tâche de convaincre la corporation Villa Ignatia qu'elle n'a pas juridiquement le droit d'ouvrir dans cette ville une résidence pour alcooliques en voie de réhabilitation, sinon cet organisme ira de l'avant avec ce projet malgré l'opposition de certains de ses futurs voisins.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

« Nous passerons par-dessus les préjugés et la jurisprudence dans ce genre de dossier nous permet d'avoir confiance de gagner sur le plan légal aussi », affirme avec force le Dr Ildebert Huard, directeur de Villa Ignatia, pour qui il n'est pas question de se laisser impressionner par la réaction de gens qui veulent protéger leur standing en empêchant l'installation d'une oeuvre humanitaire près de chez eux.

Rappelons qu'en janvier dernier Villa Ignatia a acheté à un prix avantageux cette grande demeure au 2380, rue Eugène-Fiset, évaluée à plus de 700 000 \$ et appartenant à la congrégation des soeurs de Saint-François-d'Assise qui elles-mêmes s'en servaient depuis deux décennies pour héberger plus d'une vingtaine d'étudiants.

Villa Ignatia veut en faire un centre de traitement où on accueillera pour des séjours de trois ou quatre semaines une quinzaine d'alcooliques et, très occasionnellement, des narcomanes. « Les voisins n'ont rien à craindre, ces gens-là ne sont pas du tout dangereux ni incommodes, et encore moins lorsqu'ils sont en traitement », de souligner le Dr Huard qui note cependant que tous les résidents de la rue Eugène-Fiset qu'il a consultés se sont opposés à son projet.

Lundi soir, ces résidents sont venus devant le conseil municipal faire part de leurs inquiétudes face à ce voisin dérangeant ajoutant que l'usage auquel on souhaite consacrer cette grande résidence ne serait pas conforme au règlement de zonage.

Au cours de la même séance du conseil le maire Margaret Delisle a expliqué que les autorités de Sillery feraient respecter le règlement même si, par ailleurs, les organismes comme Villa Ignatia étaient les bienvenus à Sillery à condition qu'ils respectent les règlements de zonage et s'installent en toute légalité dans les zones institutionnelles ou commerciales.

Selon le règlement municipal concernant les secteurs zonés pour l'habitation unifamiliale, un propriétaire-occupant peut consacrer un total de 30 % de sa résidence à des usages complémentaires — chambres à louer, bureau, bachelors — et tout propriétaire qui souhaite utiliser sa demeure à des fins autres que l'habitation doit obligatoirement obtenir un certificat d'occupation. Certains citoyens et le conseil municipal semblent d'accord pour dire que Villa Ignatia ne pourrait répondre à ces normes.

Mme Delisle a d'ailleurs demandé un avis légal là-dessus. « Ce serait un précédent dangereux que de laisser quelqu'un, même un organisme humanitaire, bafouer un règlement municipal de cette importance, dit-elle, de plus, il faut aussi tenir compte de la préservation du caractère résidentiel du quartier ».



Le clou de la manifestation, au monument de Champlain, a été la remise de médailles de reconnaissance à 26 pompiers de la ville ayant servi leur communauté de façon exemplaire pendant au moins 20 ans.

Québec a 382 ans 26 pompiers de la capitale sont décorés

Malgré le temps maussade et la pluie qui s'abattait sur la région, une foule de curieux, composée essentiellement de touristes, a tenu à s'associer directement aux différentes cérémonies qui ont marqué hier le 382e anniversaire de la fondation de Québec par Samuel de Champlain et dont l'aspect le plus important a sans doute été la décoration de 26 pompiers de la ville.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Le programme de la fête comportait cinq volets et avait été lancé à 10 h 30 par la célébration d'une messe en la basilique Notre-Dame. En l'absence de l'archevêque de Québec, Mgr Maurice Couture, actuellement en vacances, Mgr Marc Leclerc a pris la parole devant plusieurs dizaines de fidèles, dont le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, « pour remercier le Seigneur et prier pour qu'il continue de protéger notre cité, une cité dont les habitants ont toujours vécu dans l'amour et accomplissent, infatigables, des tâches utiles à son édification ».

« Bonne fête aux gens de Québec », avait-il lancé peu auparavant, alors que venait à peine de retomber la voix envoûtante de la soprano Lyne Fortin, accompagnée par l'organiste Claude Lemieux.

Une heure plus tard, à 11 h 30, le maire L'Allier procédait, sous une fine pluie qui commençait à tomber, au dépôt d'une couronne de fleurs au monument Champlain, près du Château Frontenac.

Pendant, le clou de la manifestation a certes été la remise de médailles de reconnaissance, vers midi, à 26 pompiers de la ville ayant servi leur communauté de façon exemplaire pendant au moins 20 ans.

La cérémonie de remise, qui avait été précédée de peu par le salut du Royal 22e Régiment et la levée du drapeau de la ville, s'est déroulée sous une pluie un peu plus abondante. Mais cela n'a pas dérangé outre mesure la modeste foule qui est restée immobile jusqu'à la fin, alors que retentissaient de temps en temps des airs populaires exécutés par les militaires. Le commandant du régiment a d'ailleurs fait cadeau à la ville d'une pièce musicale spécialement composée pour Québec et rappelant l'époque de la Nouvelle-France.

Un pique-nique familial organisé dans les jardins de l'hôtel de ville a attiré vers 17 h 00 un peu

plus de monde. Il faut dire que le ciel s'était quelque peu éclairci. Cartes routières et caméras en main, les spectateurs, qui semblaient avoir déjà pique-niqué, se sont contentés du regal que leur offraient, entre autres, le célèbre mime de la robotique, André Clérim, et les jongleurs au « diablo » Benoit Auger et Denis St-Onge.

Le Quintette de cuivre de Québec et plusieurs artistes de la Vieille Capitale se sont succédés sur la scène pour donner à cette journée l'air de fête que la nature semblait décidée à lui refuser.

« C'est féérique et ça tombe bien. C'est pour moi un prélude au Festival d'été de Québec », a pour sa part affirmé M. André Sansfaçon, un employé de l'Hôtel-Dieu de Québec qui a été un des rares Québécois à profiter des quelques minutes de beau temps pour venir casser la croûte à cette heure-là dans les jardins de l'hôtel de ville, en compagnie de son jeune garçon Louis.

La survie des Fêtes de l'Amiante est assurée malgré les difficultés

THETFORD MINES — La survie des Fêtes de l'Amiante n'est pas compromise même si la première fin de semaine des activités de la 19e présentation s'est soldée par un déficit de 15 000 spectateurs en comparaison de celle de l'an dernier.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

« Le comité organisateur est déçu mais il n'est pas dans un état de panique », a déclaré hier le président, M. François Gosselin. « Ça risque de faire un trou dans notre budget (700 000 \$) mais on espère récupérer le manque à gagner d'ici la clôture des festivités dimanche soir », a-t-il souhaité. M. Gosselin compte sur le retour du beau temps pour réaliser ce rattrapage.

Le volet des spectacles a connu des ratés importants. Jeudi, le chanteur Roch Voisine a attiré

5000 personnes mais les organisateurs en attendaient le double même si les prix des billets vendus aux guichets étaient de 9 \$ pour un adulte et 6 \$ pour un enfant de moins de 12 ans. En fin de semaine dernière, à l'Agora du Vieux-Port de Québec, 6000 spectateurs avaient applaudi Voisine et le show était gratuit.

Vendredi, le spectacle de Michel Rivard a dû être annulé à cause de la pluie. Il avait été reporté à hier soir, beau temps mauvais temps.

Samedi, Marjo devait donner le coup d'envoi de sa tournée provinciale mais elle s'est désistée pour

des raisons de santé.

« C'est triste pour nos 600 travailleurs bénévoles. Notre organisation est bien rodée. Il est déplorable que des situations hors de notre contrôle viennent tout gâcher », a noté M. Gosselin.

Au nombre des attractions à venir, mentionnons le prestigieux tournoi international de balle rapide doté d'une bourse de 18 000 \$, des spectacles avec Hi! Ha! Tremblay et Pierre Verville, deux feux d'artifice pyromusicaux, la visite sur la place centrale d'expositions des arts, des organismes régionaux, de l'amiante, et de la sécurité, la démonstration des parachutistes Sky Hawks des Forces armées canadiennes, le théâtre d'été *Un cauchon dans les pattes*, le méchoui au bison et au sanglier, et des soirées avec orchestres à la place Grand Chelem.

★ Offre spéciale de la Baie ★

Téléphonez d'ici le samedi 7 juillet, et vous obtiendrez gratuitement un traitement de protection pour une pièce d'une valeur de 24 \$!

Solde de nettoyage de juillet



2 pièces 49\$
Ord. 64\$

4 pièces 79\$
Ord. 128\$

Super offre!

Maison complète
5 pièces, vestibule et 12 marches

109\$
Ord. 206\$

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Un canapé et 2 fauteuils
99\$

- ★ Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement.
- ★ Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,
le samedi de 9 h à 13 h
Québec 624-0478
Région de Montréal 339-5420

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol 2,40 le m² (0,22 \$ le pi²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non alternants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtiens ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 21 juillet 1990.



MAINTENANT VOUS SAVEZ OÙ MAGASINER RECHERCHEZ CE LOGO

Le symbole de confiance
Pour informations:
(418) 648-2709
1-800-363-0730
• MONTREAL • QUÉBEC



Le prix du meilleur commerce est accordé aux établissements d'affaires à la suite d'un sondage auprès des consommateurs du grand Québec réalisé par la firme Réalités Canadiennes

UNE LISTE PARTIELLE DES GAGNANTS (Or-O, Argent-A, Bronze-B)	DU PRIX DU MEILLEUR COMMERCE POUR 1990:
A. GIGNAC INC. Vendeur de portes de garage électriques (O)	ISOLATION BEAUPORT Entrepreneur d'isolation (O)
ALDO Magasin de souliers à la mode (O)	L.P.S. Ecole de langue (A)
AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE Magasin de meubles de bureau (O)	LE PERMANENT Magasin d'audio-vidéo de télévision (O)
AMEUBLEMENT LE PETIT PRINCE Meubles et accessoires pour enfants (O)	LES DELICES CARTIER Compagnie immobilière (O)
AMEUBLEMENTS TANGUAY Magasin d'accessoires de chambre à coucher (O)	LES VÊTEMENTS RAOUIL GARNEAU Boutique de vêtements de luxe pour homme (A)
AMEUBLEMENTS TANGUAY Magasin de gros appareils ménagers électriques (O)	LYNE RICHARD Institut de beauté (O)
AMEUBLEMENTS TANGUAY Magasin de meubles (O)	MARBRÉ GRANITE INTERNATIONAL Vendeur de marbre et de granite (O)
AMEUBLEMENTS TANGUAY Magasin d'audio-vidéo de télévision (A)	NATIONAL PAGETTE Restaurant délicatessen (A)
AFSARA Club de nuit-restaurant (O)	OPTICIEN JACQUES LANGLOIS Service de système télévisives (O)
BEAUGARTE Club de nuit-restaurant (O)	PALLADIUM Club de nuit (O)
BOULIQUE KELLY Magasin de tenues de gala pour dames (O)	PANDA Magasin de souliers pour enfants (O)
CERAMIQUE DECOR M S F Fournisseur d'accessoires de salles de bains (O)	PIZZA ROYALE Restaurant de pizza (O)
CLASSY FORMAL WEAR INC. Magasin de tenues de gala (O)	RESTAURANT CAFE LE GREC Restaurant grec (O)
CLUB VIDEO ECLAIR INC. Club vidéo (A)	RESTAURANT MARGO LEE Restaurant chinois (A)
CONSTRUCTION CANADIENNE T.J. Entrepreneurs de construction de maisons neuves (O)	RUDY PUB STEAK Restaurant steakhouse de fine cuisine (B)
COUVRE-PLANCHERS MAURICE PELLETIER Vendeur de tapis et prelat (O)	SEC-PRO Services de gardes de sécurité (O)
CUISINES GENDREAU INC. Distributeur d'armoire de cuisine (A)	SERVICE BE LAN INC. Magasin d'outils électriques et produits mécaniques (O)
DIAL TEXTILE LTEX LTD. Magasin de trousseaux (O)	SHAWARD & VOYER Magasin de souliers exclusifs (O)
EQUIPEMENT GERMAIN INC. Vendeur d'équipement pour garage (O)	STARBER INTERNATIONAL INC. Courtier en douane (O)
ESCOMPTE COIFFE Salon de coiffure (O)	STEAMATIC DE QUÉBEC INC. Nettoyeur de tapis et moquettes (O)
GARAGE FLUBOTTE ET LEMAY ENR. Atelier de carrosserie (O)	TRANSPORT CABANO Compagnie de transport (O)
GARANTIE UNIVERSELLE QUÉBEC Compagnie de garantie d'automobiles (O)	VITRERIE UNIVERRE Service de miroirs (O)
HENRI LECLERC CAMÉRAS Magasin de films et de caméras (B)	VOYAGES PARADIS Agence de voyages (O)

À peine libérée, Annette Proulx annonce qu'elle compte publier ses Mémoires

Très alerte pour ses 75 ans, Mme Annette Proulx, l'ex-doyenne des prisons canadiennes, mettra l'été à profit pour organiser sa vie, se trouver un logement, taquiner un peu le poisson peut-être et commencer à enregistrer une histoire de sa vie.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

Ces derniers jours, en compagnie de sa fille Marcelle qu'elle appelle toujours sa « jeune fille » bien qu'elle ait 56 ans, elle a fait de bonnes bouffes. « On avait aussi tant de choses à se dire, avoue Marcelle. C'est une vie nouvelle qui commence, une vie normale entre une mère et sa fille. »

Mme Proulx a pris quelques jours pour réaliser ce qui lui arrivait vendredi dernier, le jour où un officier des libérations conditionnelles lui annonça qu'elle était maintenant libre après avoir fait



Mme Annette Proulx et sa fille Mme Marcelle Fortin remerciaient hier le public pour son soutien au cours d'une conférence de presse dans les studios de la station CJRP. « J'ai l'impression d'avoir maintenant une grande famille », disait l'ex-doyenne des prisons canadiennes.

11 ans de prison pour le meurtre de son ex-ami en 1978. Elle n'espérait plus, dit-elle, obtenir ce pardon avant l'été. On ne lui a communiqué que le 30 juin une décision qui avait été prise neuf jours auparavant, par le Conseil privé du Canada.

Libérée de la Maison Gomin lundi dernier, Mme Proulx en a sorti tous ses bagages. Elle avait accumulé beaucoup de « vieilleries », dit-elle, dans sa chambre,

située un peu à l'écart dans l'aile administrative de la prison.

Au cours d'une conférence de presse donnée sur les ondes de la station CJRP hier midi, pendant l'émission de l'animateur Simon Bedard, Mme Proulx se montrait très émue aux rappels de son séjour derrière les barreaux et du geste qui l'a provoqué. « Ce n'était pas un geste prémédité, se bornera-t-elle à dire, on ne tue pas l'être qu'on aime. »

En entrevue dans l'après-midi, Mme Proulx a préféré ne pas aborder la possibilité qu'elle aurait eu avant son procès, il y a 12 ans, de négocier une accusation réduite et de se déclarer coupable d'homicide involontaire. Un homicide « conjugal » entraîne une peine d'une dizaine d'années alors que le meurtre se solde par une sentence de 25 ans. On a tenté de lui arracher cet aveu lors-

qu'elle a demandé un premier pardon il y a quelques années, dit-elle et elle « a refusé de mentir ».

Elle expliquera encore son air dur qui avait beaucoup impressionné au moment du procès par le fait qu'elle avait pris deux calmants, dont l'un juste avant d'entrer dans la boîte des accusés. « J'étais dépressive, seule, je ne savais pas comme fonctionnait la justice, je ne me sentais pas capable de vivre cela. Ces pilules ont eu pour effet de me donner la force d'affronter n'importe quoi, j'étais armée comme un boeuf... J'ai été jugée là-dessus. L'effet du médicament disparu, je suis retombée... j'ai pleuré des jours et des nuits et je n'ai plus été capable d'en parler. »

Cette femme à la forte personnalité vivra maintenant à visage découvert sous son nom et aura même son numéro de téléphone dans l'annuaire. Elle veut cependant vivre loin des médias, du moins jusqu'à la parution de ses Mémoires dans 12 à 18 mois. Elle y racontera sa vie depuis l'âge de trois ans et tentera de faire la lumière sur l'affaire qui a changé sa vie à 64 ans.

Toutes ces émotions et ce stress des dernières années ont laissé des traces physiques en elle, tout comme sur sa fille qui avouait hier sa souffrance, indiquant qu'elle a « très mal vécu ces 11 ans », cachant à tous le fait que sa mère était en prison. « La douleur était telle que je l'ai enterrée dans le silence. »



Alain BOUCHARD

La fille de l'autre

C'est un cameraman qui avait cette inscription imprimée à l'endos de son T-Shirt : *Tenter, sans force et sans armure, d'atteindre l'inaccessible étoile* (Jacques Brel).

L'étoile, hier, à CJRP, était Annette Proulx, tout à coup devenue inaccessible, tellement il y avait de monde pour vouloir lui dire, à la radio, combien elle était courageuse, combien elle était admirable et combien on était prêt à l'amener à la pêche, son sport préféré. Après 11 ans prisonnière des barreaux, la voilà qui était tout à coup prisonnière du public. Même qu'une femme s'est presque obstinée à lui faire dire que c'était bien elle qu'elle avait fait monter dans sa voiture, vendredi dernier, en direction de Place Laurier, alors que vendredi dernier, Annette Proulx était encore en taule. On voulait la véhiculer, on voulait l'embrasser, on voulait la bercer. Quoiqu'il y en eut d'autres, faut bien le dire, qui sont carrément venus demander, sur les ondes : *Vous allez en tuer encore combien, maintenant que vous êtes en liberté, Mme Proulx? Ouf! Quelle douche!*

Pourtant, durant tout ce temps où elle était en prison pour meurtre, Marcelle, sa fille unique, passait son temps à répondre à ceux qui s'informaient de sa mère : « Elle va bien, maman. Elle vit avec sa sœur aux États-Unis. » Parce qu'elle sentait tout ce beau monde incapable de prendre le coup. Incapable de se faire dire, par exemple : Elle est en prison pour meurtre, ma mère! Ça fait-tu votre affaire?

« La douleur était tellement forte que je l'abrillais avec le silence. J'avais une boule dans la gorge. Et la douleur dans l'âme », a dit Marcelle, dans le studio de radio. Puis, sur le terrain de stationnement, elle confiait : « J'avais décidé de vivre ma peine seule, parce que quand on croque une bouchée de pain, on a beau en parler au voisin, on est seul à savoir ce que ça goûte exactement. Si je disais que ma mère était aux États-Unis, c'est qu'on nous avait plus appris à juger qu'à comprendre et que... »

Et que... bien oui, on jugeait. Annette Proulx avait mis l'une de ses deux ou trois perruques pour venir à la radio, hier : une proche me disait qu'elle est coquette comme dix. Elle a mené le show de radio comme si elle avait fait ça toute sa vie. Et elle notait à peu près tout ce qui se disait, à la steno format Annette-Proulx, c'est-à-dire une combinaison de trois méthodes dont elle est seule à posséder le secret — personne ne pourra jamais lire ses notes à son insu — et qu'elle se propose du reste de publier, au nombre de ses nouveaux projets de personne libre.

Marcelle, la fille, a maintenant 56 ans. Et doit commencer à s'habituer à vivre avec sa mère, au moment où elle devient la nouvelle étoile du firmament judiciaire. Elle ne l'aura jamais connue autrement. Parce qu'elle fut longtemps pensionnaire, d'abord, et qu'ensuite, toutes sortes de circonstances l'ont empêchée de la connaître vraiment. Elle sait cependant une chose : tout le monde, ou presque, pouvait bien, hier, donner du bravo à Annette Proulx, sa nouvelle vie avec sa mère « ne sera pas particulièrement facile pour autant ». Parce qu'il y a 11 ans, quand la maman fut condamnée, cette dernière avait résolument coupé les ponts avec sa fille. Elle lui retournait même des envois qu'elle lui faisait alors parvenir en prison. Ce n'est que tout récemment que le contact a été repris.

Autant vous le dire, j'ai été impressionné par Marcelle, la fille de l'autre. J'sais pas, une certaine hauteur de vue, une certaine philosophie de vie, quelque chose de touchant dans la façon dont elle a su naviguer sur la mer agitée qui fut la sienne. « Avec ma mère, la vie était une perpétuelle secousse », qu'elle disait encore, sur le stationnement. Je fus impressionné aussi parce que ceux qui survivent, quand quelqu'un part, ou ceux qui restent dehors quand quelqu'un est enfermé en dedans, héritent d'une souffrance qui, elle, gagne rarement des prix de consolation. Ou qui, elle, fait rarement l'objet d'une biographie.

« Si j'ai survécu à tout ça, a dit la fille, c'est que j'ai réussi à transformer ma douleur en une forme d'énergie positive. Je suppose qu'il doit y avoir une sorte de juste équilibre des choses, sur cette terre... »

Qu'est-ce qu'il y avait d'écrit, déjà, sur le T-Shirt du cameraman? *L'inaccessible étoile*?

Une étoile dont désormais la fille ne pourra plus dire : « Maman est aux États... »

VENTE d'été

Jusqu'à **40%** de rabais

Sur tout un choix de vêtements de nuit, grands T-shirts, pyjamas, robes de nuit et peignoirs. Tailles et coloris assortis.

SILHOUETTE

lingerie

Place Ste-Foy Galeries de la Capitale
Place Québec Place des Quatre-Bourgeois
Place Fleurs-de-Lys Carrefour Charlesbourg

SOLDE

40% à 50%*

de rabais sur TOUTE la marchandise de saison

* sont exclus de cette vente les uniformes scolaires

clément

BIENTÔT à Victoriaville

5 CHAIRES LONGUES
Reg.: 489\$ SPECIAL **299⁹⁹**

ENSEMBLES À DÎNER
Reg.: 599\$ SPECIAL **369⁹⁹**

CHAIRES PIVOTANTES
SPECIAL **250⁹⁹**

ENSEMBLES ROTIN HAUT DE GAMME BLANCHI
-40%

FERMETURE BAIL TERMINÉ

PRES DE 400 000 \$

INVENTAIRE DE MEUBLES ET ACCESSOIRES EN ROTIN BLANC ET NATUREL

de **20%** à **70%** DE RABAIS

EXCEPTÉ MISE DE CÔTE

la maison du rotin INC.

PLACE CARTIER
740, boul. Charest Est 523-6311

ENSEMBLES 3 PCS BLANCS
Reg.: 599.99 SPECIAL **299⁹⁹**

CHAIRES DE ROTIN BLANC
Reg.: 199\$ SPECIAL **99⁹⁹**

TÊTES DE LIT
blanches 54 po
Reg.: 129\$
SPECIAL **59\$**

AVIS DE DÉMÉNAGEMENT

LES NOTAIRES GAGNON BOSSÉ & GRENON

Conseillers Juridiques

Claude Gagnon
Notaire

Louise Bossé
Notaire

Danielle Grenon
Notaire

Pour mieux répondre à vos besoins personnels et d'affaires, l'étude a été aménagée dans de nouveaux locaux. Me Danielle Grenon, qui exerce à Val-Bélair depuis 1983, s'est jointe à l'étude.

L'Étude est maintenant située au:
1045, boul. Pie XI Sud, Val-Bélair (Québec) G3K 1Z2
Téléphone: 843-2730 Télécopieur: 843-7311

Bienvenue à tous et merci de votre confiance!

Nous sommes de retour!

LA PLUS GRANDE VENTE DE SKIS À QUÉBEC

LA SKI FOLIE

débuté jeudi 12 juillet à midi

sports experts

N'achetez rien avant cette date!

Patinoire des Galeries de la Capitale

C'EST LE TEMPS D'EMMÉNAGER



Le castor bricoleur

ÉCOUTEZ LE TRUC
ET GAGNEZ LE FRIC!

PLUS DE
\$8000 EN
BONS
D'ACHAT
À GAGNER

DÉTAILS EN MAGASIN



GRAND CHOIX
DE PRÉLARTS
AUX
COULEURS
MODE
(marchandise en
magasin seulement)

Prix à partir de

399

v.ca



ord.: 10.49

769 17 L

SCÉLLANT POUR
PAVAGE
• S-180

372010

Plusieurs
autres
spéciaux
en
magasin



Decorlux

PAPIERS PEINTS

JUSQU'À
50%
DE
RABAIS

SUR LES PRIX
COURANTS DES
PAPIERS PEINTS
"DECORLUX" EN
MAGASIN
Des centaines de
modèles en
magasin!



ENSEMBLE DE
SALLE À
MANGER
"CONTEMPO"

- table octogonale en verre biseauté dans un cadre fini chêne
- 4 chaises avec sièges rembourrés, recouverts de velours et dossiers en rotin dans un cadre tubulaire en acier plaqué laiton (Marchandise en magasin seulement)

ord.: 209.99

159.99
l'ens.

392838



SACS À ORDURES

- 26" x 36"
- boîte de 40 sacs

ord.: 4.59
299
la bte

870705



30% DE
RABAIS

sur les prix courants
des ventilateurs de
plafond en magasin

ord.: 69.99
48.99

VENTILATEUR DE
PLAFOND 42"
• modèle HSW 342M SW/
BB 4P
• 4 pales en bois fini rotin
• blanc et laiton
• moteur réversible,
3 vitesses
• facile à assembler

620029

Prix en vigueur jusqu'au 10 juillet 1990. Venez tôt pour un meilleur choix! Prix payez-empotez! seulement.

570 DE RABAIS*
sur le prix courant

LEBOURGNEUF
5500, boul. des Gradins
Place Lebourgneuf
627-2870

STE-FOY
999, de Bourgogne
Place 4 Bourgeois
658-8811

Choice

POIGNÉE DE PASSAGE
• modèle "Ball-Knob"
• laiton brillant ou antique

* Sur présentation de ce coupon aux succursales Castor Bricoleur seulement
Prix en vigueur jusqu'au 10 juillet 1990

20% DE RABAIS
sur autres modèles de poignées "Choice" identifiées en magasin

Choice

ord.: 13.69
7.99
avec coupon

POIGNÉE DE PASSAGE
• modèle "BALL-KNOB"
• laiton brillant ou antique (limite de 4 par client)

690227X

Résultats d'une enquête canadienne sur l'alcool et les autres drogues

Statistique encourageante, la consommation d'alcool diminue au pays. Mais à l'inverse, l'usage de la cocaïne se maintient et tend à augmenter.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Ainsi, selon des statistiques récentes, 75 % des Canadiens (âgés de 15 ans et plus) boivent de façon régulière ou occasionnelle mais ils sont quand même moins nombreux qu'en 1985. Par contre, la cocaïne, elle, poursuit sa montée: 710 000 Canadiens ont pris de la cocaïne au cours de leur vie et 280 000 en consommeraient toujours.

Ces données sont tirées d'une vaste enquête sur l'alcool et les autres drogues qui vient d'être dévoilée par le ministre fédéral de la Santé, M. Perrin Beatty.

« L'enquête constitue un jalon important de la Stratégie nationale antidrogue amorcée en mai 1987 par le gouvernement fédéral, car elle fournit pour la première fois des données globales sur la consommation d'alcool et d'autres drogues au pays », souligne le ministre Beatty dans un communiqué. Ottawa a d'ailleurs consenti 210 millions \$ sur cinq ans pour financer ce programme.

Voici quelques-uns des points saillants de cette enquête menée par Statistique Canada auprès de 11 634 Canadiens au cours de l'année 1989.

— Pres de 1,2 million d'adultes ont déclaré avoir pris 15 consommations alcoolisées ou plus au cours d'une semaine. Toutefois l'enquête révèle aussi qu'il y a diminution de la consommation.

— Le Québec et l'Ontario enregistrent toutefois les niveaux les plus élevés de consommation d'alcool avec une moyenne hebdomadaire de 3,9 verres par personne.

— Les jeunes âgés de 15 à 24 ans boivent généralement moins de boissons alcoolisées que les personnes plus âgées. Toutefois

lorsqu'ils boivent, c'est en plus grande quantité. Ainsi 4 % des jeunes de 20 à 24 ans prennent jusqu'à 28 consommations par semaine.

— 50 % des décès dans des accidents de la route sont dus à l'alcool. Pres de la moitié des maladies et décès chez les autochtones sont aussi attribuables à la boisson.

— Au moins 85 % des vols commis au Québec sont liés aux drogues.

— Environ 4,5 millions de Canadiens ont fait l'essai du cannabis (marijuana ou haschich). Quelque 300 000 Canadiens consomment de la marijuana sur une base hebdomadaire. Les taux les plus élevés se retrouvent chez les hommes âgés de 25 à 34 ans.

— Enfin 80 % des détenus sont toxicomanes reconnus.

Problèmes majeurs

Malgré les résultats encourageants de l'enquête, l'alcool demeure toujours le problème numéro un au Canada. On dépense, en effet, 6 milliards \$ par année au pays pour traiter les conséquences de l'alcoolisme.

Par ailleurs, les médicaments d'ordonnance constituent le second problème en importance, les tranquillisants, les stimulants et les somnifères dominant la liste avec les talwin, les ritalin et les stéroïdes. Quant aux drogues illégales, elles représentent toujours un problème de taille.

À la lumière de ce rapport, on peut d'ailleurs constater que la stratégie antidrogue mise en oeuvre par Ottawa pour contrer la toxicomanie commence à donner des résultats puisque le rapport indique que la consommation d'alcool par habitant est à la baisse et continue de diminuer.

Il faut comprendre et écouter les toxicomanes

LAVAL (d'après PC) — Prendre de la drogue n'est pas un acte individuel, qui ne concerne que soi-même. Les spécialistes de la désintoxication estiment qu'un toxicomane touche indirectement de 20 à 40 personnes, dans sa famille, son travail, parmi ses amis.

M. Claude Arsenault est chef du service des programmes aux personnes toxicomanes au ministère de la Santé et des Services sociaux. Hier, au congrès des directeurs de police, il rendait compte de son expérience auprès des toxicomanes.

Pour lui, un toxicomane est « quelqu'un qui, de façon plus ou moins consciente, a choisi de ne pas voir ses problèmes, de se sor-

tir de ses problèmes par la drogue, pour y voir un monde meilleur ». Mais c'est aussi, on l'oublie souvent, « quelqu'un qui souffre, qui veut s'en sortir par la drogue, mais qui s'aperçoit que la drogue lui crée un autre problème. »

De sa longue expérience auprès des toxicomanes, M. Arsenault tire comme conclusion qu'« il faut croire en l'autre, croire que l'homme est capable de faiblesses, mais capable aussi de se relever ».

Témoignage d'une ex-droguée

LAVAL (d'après PC) — Chantal, une belle brunette de 27 ans, a consommé toutes les drogues jusqu'à la cocaïne et l'héroïne. Elle s'est aussi prostituée, a volé, fait de la prison. Non, elle ne vient pas d'un milieu défavorisé. Au contraire, elle a suivi des cours de natation, ballet et ski et aurait même pu faire des études en Europe. Mais elle ne s'aimait pas et ne s'extériorisait pas.

« J'étais une enfant insécure, hypersensible. Je manquais de confiance en moi. Mais j'avais un « zipper » sur la bouche. Je ne communiquais pas. Je ne m'exprimais pas. »

C'est une Chantal réadaptée qui a raconté son histoire, hier, avec une sincérité touchante. Devant le congrès de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec, Chantal est venue narrer l'autre côté de la médaille, celui du « junkie » réadapté.

Elle vient d'une famille aisée. Mal dans sa peau, elle aurait eu besoin d'une thérapie très jeune. Mais, à l'époque, ça ne se faisait guère pour une petite fille.

Des paquets de cigarettes en cachette, elle est passée à son premier joint. « Pour la première fois de ma vie, j'aimais quelque chose. » Puis ce fut l'ascension. « Je ne savais même pas que l'héroïne et la cocaïne existaient. J'ai manqué d'information ». À 15 ans, elle a commencé la cocaïne. « La première fois que l'en prends, c'est vrai, c'est extraordinaire. »

Elle n'a pas fini son secondaire V, au grand désespoir de ses parents qui l'encourageaient.

Elle restait parfois neuf jours sans dormir, sans manger. Son

système nerveux a été atteint; elle a perdu parfois la mémoire, oubliant jusqu'à son nom pendant deux semaines. Désintoxiquée, elle retournait sur la rue et recommençait. Elle en a eu une maladie du sang. Elle pesait à peine 80 livres.

Pour payer sa drogue, elle a commencé à danser nue et à se prostituer. Sa drogue lui coûtait alors 500 \$ par jour. Elle a commencé à consommer aussi de l'héroïne. « Mon premier hit, j'étais bien. Mais 15 minutes après, j'en avais encore besoin. » Ses besoins ont grimpé jusqu'à 1000 \$ par jour.

Un jour, elle a perdu conscience dans l'auto d'un homme. Il l'a emmenée chez sa mère. Elle s'est vue dans un miroir, abattue, vieillie, le bras enflé. « J'ai décidé de me faire traiter. J'ai suivi une thérapie. »

Depuis, raconte-t-elle, « j'ai appris à me respecter, à avoir de vrais feelings, de l'amour-propre, de la fierté. »

Elle a recommencé l'école. Aujourd'hui, elle étudie aux Hautes Études commerciales, au niveau du baccalauréat.

Réadaptée depuis six ans, elle ne se fait pas moralisatrice. Elle croit, et en la répression, et en la prévention, et en l'éducation. Pas en une seule de ces solutions.

Avenir politique du Québec

Bourassa estime que la CEE est un exemple intéressant

WASHINGTON — (d'après PC) — C'est vers le modèle européen que le Canada doit maintenant se tourner pour trouver un nouvel arrangement qui permettra au Québec de redéfinir sa place au sein de la fédération canadienne, affirme le premier ministre du Québec.

Dans une interview au magazine américain Time, M. Robert Bourassa soutient que la perte de crédibilité des pourparlers constitutionnels « nous oblige à trouver un nouveau modèle », qui ne serait ni l'indépendance ni une quelconque

forme de souveraineté-association mais la « superstructure », concept encore flou, qu'il avait lancé à l'étape allemande de son périple européen, l'hiver dernier.

Ce réarrangement, qui mettrait entre autres en commun l'économie, les affaires étrangères et la

défense, répondrait, selon M. Bourassa, aux vœux des commettants québécois, qui souhaitent une représentation au Parlement fédéral, que ce soit la Chambre des communes ou toute autre assemblée émanant de la prochaine structure fédérale.

« Où allez-vous prendre vos nouvelles idées ? a demandé un des éditeurs adjoints de Time, M. George Russel, qui était accompagné pour l'entretien du correspondant de l'hebdomadaire à Ottawa, M. James Graff.

« Regardez vers l'Europe. J'ai été battu en 1976 et je suis allé étudier le marché économique à Bruxelles. Mon émule politique est Jean Monnet (penseur de la Communauté économique européenne - CEE). Ils (les pays membres) parlent maintenant d'union politique et d'unité monétaire, affirme M. Bourassa.

Dans l'entretien intitulé « Le Québec à la recherche d'idées nouvelles - Robert Bourassa réfléchit sur la prochaine étape », le premier ministre écarte l'objec-

tion que les membres de la CEE cèdent une partie de leur souveraineté plutôt que l'accroître, comme le souhaite le Québec. Il rétorque : « Ils parlent d'une politique commune en matière extérieure. Plusieurs Québécois veulent la souveraineté, mais associée au Canada. Ils voudraient aussi avoir des représentants au Parlement fédéral. Comment peut-on concilier tout ça ? Disons que c'est (la CEE) un exemple utile et intéressant ».

Et, enchaîne-t-il, ce n'est qu'avec l'assurance que le Canada anglais va accepter de négocier dans le cadre d'une nouvelle structure que le Québec acceptera de reprendre les négociations constitutionnelles. « Une chose est certaine : nous n'acceptons d'aucune façon le processus constitutionnel actuel. » Ni lui, ni aucun de ses successeurs ne consentira à répéter l'expérience passée, ajoute M.

Bourassa. Les trois pages consacrées dans l'édition américaine du Time au Québec et à l'avenir de la fédération canadienne auraient été pensées pour donner appui à l'idée de M. Bourassa que les résultats n'auraient pas été plus éloquentes.

Non seulement le Time se tourne-t-il vers le premier ministre du Québec pour s'enquérir de l'avenir du Canada, mais le concept avancé de modèle européen reçoit l'appui d'un des députés commentateurs du magazine, M. Strobe Talbott. De plus, dans la recapitulation des événements, la revue américaine situe la poussée nationaliste au Québec dans la foulée de l'émancipation des peuples d'Europe de l'Est, de Russie et d'Afrique du Sud, présumant en quelque sorte de l'inevitabilité de l'indépendance ou au moins d'une plus grande autonomie pour le Québec.

Parizeau croit qu'il faut donner un cadre juridique à la commission itinérante élargie

Déterminé à donner le maximum d'impact et de crédibilité aux audiences qui auront lieu à l'automne sur l'avenir politique du Québec, le Parti québécois songe à proposer la convocation de l'Assemblée nationale en plein été pour adopter une loi qui créerait la commission élargie chargée de cette consultation.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

De plus, c'est bel et bien le président sortant de la Caisse de dépôt, M. Jean Campeau, que M. Jacques Parizeau aimerait voir à la présidence de cette commission dont le premier ministre Robert Bourassa et le chef de l'Opposition ont convenu de la mise sur pied, vendredi dernier.

La possibilité de convoquer l'Assemblée nationale afin d'assurer le caractère solennel de cet exercice est évoquée par les conseillers du chef du PQ. En conférence de presse, hier, M. Parizeau s'est contenté d'indiquer qu'il faudra préciser le « cadre juridique » de cette commission qui sera itinérante et comptera entre 25 et 30 membres représentant à peu près tous les groupes sociaux.

Outre le fait qu'il ne s'agira pas d'une commission parlementaire, puisque la majorité de ses membres, y compris son président, ne seront pas députés, M. Parizeau précise qu'il faudra éviter que les travaux de ce forum puissent être menacés de paralysie par simple défaut du consentement d'un membre de l'Assemblée nationale.

D'où l'hypothèse d'une loi ou d'une motion de l'Assemblée nationale pour fixer un cadre aux travaux de la commission. Des représentants du premier ministre et du chef de l'Opposition discutent ces choses cette semaine en vue de la prochaine rencontre des deux leaders politiques du Québec, prévue pour mardi.

En fin de journée, après une rencontre avec M. Lucien Bouchard, le premier ministre Bourassa confirmait lui aussi que l'on examine quels seront les gestes nécessaires pour que cette commission-là puisse fonctionner avec toute la liberté souhaitée. On n'a pas encore de conclusions défini-

tives. On examine les implications juridiques.

Campeau pour président

D'autre part, on ne cache plus au PQ que M. Jean Campeau est effectivement le seul candidat qu'a proposé le chef péquiste pour présider cette commission.

Le chef de l'Opposition précise qu'à l'égard du choix du président, les discussions entre le premier ministre Bourassa et lui sont bien engagées et qu'il « y aura, au fond, confirmation de cela, le 10 juillet », quand ils se reverront tous les deux.

S'il accepte cette tâche, M. Campeau pourrait même participer à la rencontre avec MM. Bourassa et Parizeau, mardi. Président de la Caisse de dépôt jusqu'à vendredi dernier, M. Campeau est présentement en vacances pour deux mois. Il doit ensuite entrer en fonctions à titre de PDG de Domtar.

Il correspond exactement au profil du président à choisir selon M. Parizeau : « tout à fait neutre sur le plan de la politique partisane, qui a beaucoup de réputation dans notre milieu et, d'autre part, des intérêts économiques et financiers tout à fait marqués ».

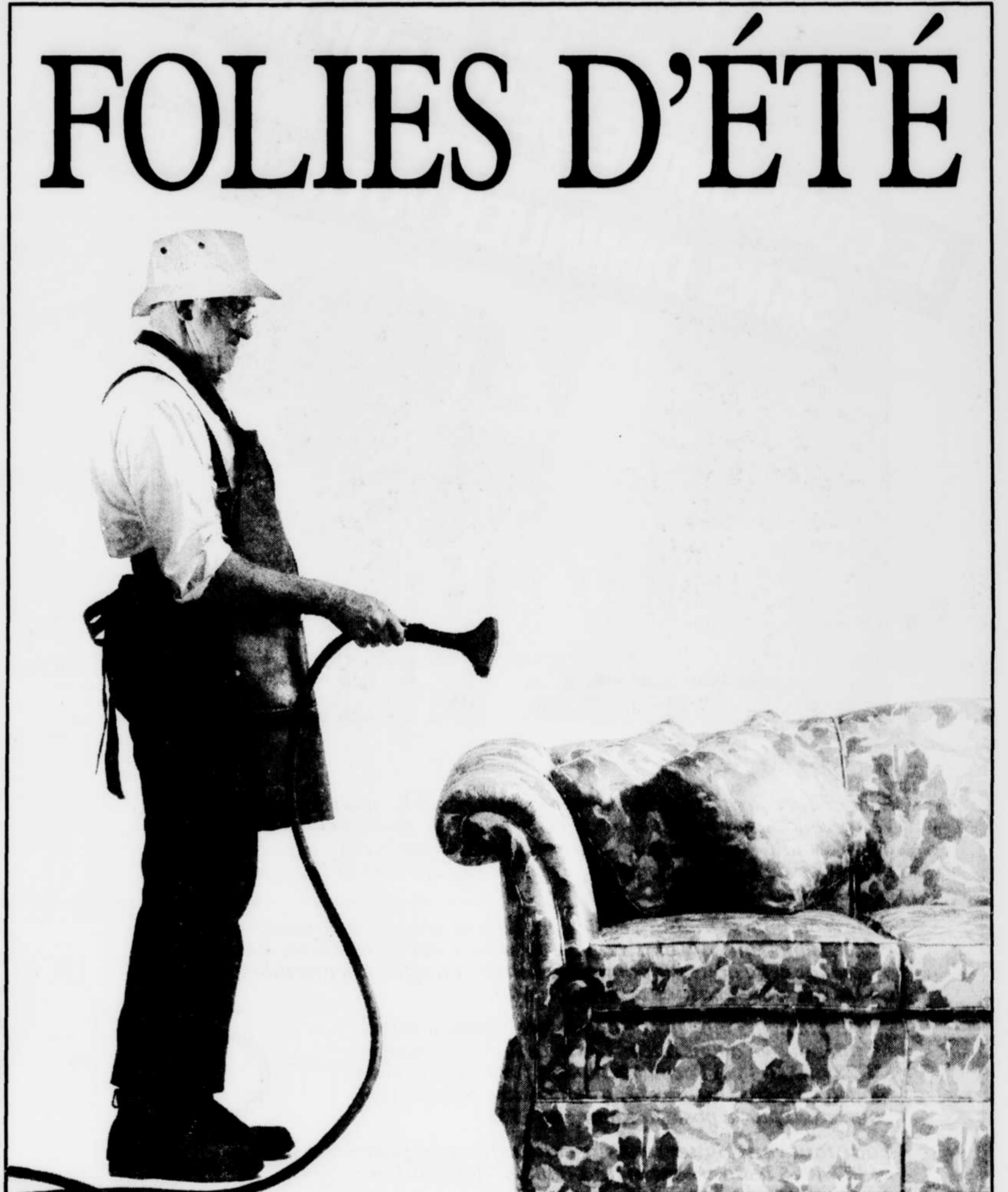
Interrogé à ce sujet, M. Bourassa a répondu qu'on pouvait aussi songer à d'autres personnes pour remplir ce rôle et qu'il venait précisément pour sa part de soumettre quelques noms à M. Lucien Bouchard.

« Il faut vérifier si ces gens-là sont disponibles. Et tant qu'on n'a pas vérifié l'intérêt de ces personnalités à occuper une telle fonction qui va être très exigeante à plusieurs points de vue, je ne crois pas qu'on doit commenter sur des noms. »

Selon M. Bourassa, le candidat doit avoir une expérience économique. « On sait comment le débat devrait normalement porter en bonne partie sur les implications

économiques des différentes formules qui vont être envisagées, dit le premier ministre. Il va falloir qu'il y ait une expertise écono-

mique qui soit disponible et il serait souhaitable que le président de cette commission puisse avoir cette expertise. »



FOLIES D'ÉTÉ

Cet été, rafraîchissez votre salon et pourquoi pas... toute la maison!

LIMONADE ET THÉ GLACÉ À VOLONTÉ...

N'allez pas jusqu'à sortir le boyau d'arrosage... Pour vous, nous avons réuni un vaste choix de meubles. Nous n'hésiterons pas à vous les livrer rapidement. Nous vous offrons la possibilité d'en effectuer le paiement à l'automne seulement.

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

PAQUET SUZUKI
 ■ VENTE
 ■ SERVICE
 ■ PIÈCES
 LOCATION COURT ET LONG TERMES

2280, BOUL. DE LA RIVE-SUD, SAINT-ROMUALD
 839-0059
 C'est sur ton chemin

INFORMATIQUE 658-7022
 DE L'EXTÉRIEUR: 1-800-363-3450

MERCIER

500\$ POUR VOTRE VIEILLE IMPRIMANTE!

OUI, À L'ACHAT D'UNE IMPRIMANTE AU LASER PANASONIC, NOUS VOUS DONNERONS 300\$ ou 500\$ pour votre vieille imprimante.

1. KXP-4420 POUR 1995\$ - 300\$ - 1695\$
 8 pages/minute, émule HP Serie II, 1 pla. tebu 250 feuilles, 512k, mémoire extensible

2. KXP-4450 POUR 2295\$ - 500\$ - 1795\$
 11 pages/minute, émule HP 500 Epson, IBM, 2 plateaux 250 feuilles, 512k, mémoire extensible

C'EST LE TEMPS OU JAMAIS DE VENDRE VOTRE VIEILLE IMPRIMANTE.
 Location-achat offerte aux mêmes conditions

GALERIES DUPLESSIS
 3291, chemin Sainte-Foy, bureau 112

Le dialogue n'a pas repris chez Air Alliance

Les négociations sont toujours au point mort entre Air Alliance et le syndicat représentant ses 40 agents de bord, en grève depuis le 23 juin. La compagnie aérienne peut toutefois poursuivre ses activités avec du personnel de remplacement, dont une dizaine proviennent du syndicat en grève.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Selon la présidente du syndicat des agents de bord d'Air Alliance, Mme Marlène Gauthier, une dizaine de syndiqués visés par l'unité d'accréditation ont accepté de travailler durant la grève parce

qu'ils sont en période de probation. « Air Alliance a menacé de ne pas les embaucher s'ils ne remplaçaient pas le personnel en grève », a-t-elle déclaré hier au SOLEIL. Mme Gauthier ne cache pas qu'une telle situation envenime le climat et laisse présager un retour au travail difficile.

Pour sa part, le directeur des affaires publiques pour Air Alliance, M. Joël Fillion, affirme que le tiers des membres du syndicat ont accepté d'entrer au travail et que la compagnie a dû procéder à d'autres embauches pour remplacer ses agents de bord en grève. « Le service n'est donc pas perturbé », assure-t-il. Air Alliance est soumis au code fédéral du travail, qui ne contient pas de disposition anti-briseurs de grève, comme le code québécois du travail.

Le conflit de travail pourrait

donc être de longue durée chez Air Alliance. D'autant plus que le syndicat, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) dispose d'un fonds de grève de 3 millions \$. Les agents de bord touchent donc une prestation de 225 \$ par semaine.

La dernière séance de négociations remonte au 8 juin et aucune autre n'est prévue pour les prochains jours. La partie patronale attend un geste du syndicat, et ce dernier, attend la même chose de l'employeur.

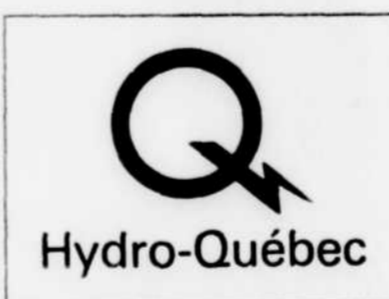


Remplacez votre pomme de douche ordinaire par un modèle à débit réduit. Vous économiserez ainsi environ le tiers de votre consommation habituelle d'eau chaude, sans diminuer votre confort. Et vous ferez une action concrète de protection de l'environnement, en évitant le gaspillage de l'eau potable et en économisant de l'énergie.

Cette économie se traduira également par une réduction de votre facture d'électricité, si bien qu'en moins d'un an vous pourrez facilement récupérer le prix d'achat de cette nouvelle pomme de douche. En effet, l'économie réalisée en un an a été évaluée à environ 50 \$.

Parmi plusieurs modèles de pomme de douche à débit réduit, nous en avons retenu deux: Le Shower MassageSM SM-22 ou SM-33. À l'achat de l'un ou l'autre de ces deux modèles, Hydro-Québec et Teledyne Water Pik vous rembourseront par la poste la somme de 15 \$.

Pour tout renseignement sur cette offre, composez le 387-4065 à Montréal ou le 1 800 387-4065 ailleurs au Québec.




Remboursement postal de 15 \$ à l'achat d'une pomme de douche Teledyne Water Pik, modèle SM-22 ou SM-33.

Pour recevoir votre remboursement, achetez une pomme de douche Shower MassageSM de Teledyne Water Pik, modèle SM-22 ou SM-33.

Remplissez ensuite ce bon, joignez-y les originaux de votre coupon de caisse et du code CUP (voir exemple) provenant du dessous de la boîte, et postez le tout à:

REBOURSEMENT POMME DE DOUCHE
C.P. 2000, succ. B
Longueuil J4L 4G7

NOM _____
PRÉNOM _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
TEL : _____
Nom de magasin _____
Prévoir de 6 à 8 semaines pour recevoir votre remboursement.

TELEDYNE WATER PIK  Hydro-Québec

Conditions de l'offre:
VALABLE ENTRE
LE 16 AVRIL ET LE 31 JUILLET 1990.
Remboursement par la poste seulement.
Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre.
Réserve aux résidents du Québec.
Limite de 3 remboursements
par famille ou par adresse.
CE BON N'EST PAS REMBOURSALE CHEZ
LE DÉTAILLANT À HYDRO-QUÉBEC OU
CHEZ TELEDYNE WATER PIK.

Loi sur les sages-femmes Les obstétriciens et les gynécologues réclament le report de son application

L'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec demande au ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, de retarder l'entrée en vigueur de la loi sur la pratique des sages-femmes parce qu'à leur avis, elle comporte des défauts majeurs.

situation.

Le président de l'Association, le Dr Rodolphe Maheux, estime dans un communiqué qu'il sera impossible d'établir des protocoles d'entente sur des projets-pilotes, particulièrement entre les CLSC et les centres hospitaliers. C'est la responsabilité médico-légale des interventions dans les cas de complications qui tracasse les médecins. Selon le Dr Maheux, les gynécologues n'auront pas assez de garanties sur la compétence des personnes et sur la qualité des actes déjà posés pour endosser cette responsabilité par la suite.

Contrairement à la plupart des pays où les sages-femmes pratiquent à l'intérieur de l'équipe médicale, la loi québécoise prévoit une pratique indépendante des sages-femmes, hors de l'équipe existante, dans une structure parallèle et sans contrôle.

D'après le spécialiste, cette pratique ne peut que provoquer des conflits entre les sages-femmes et les gynécologues obstétriciens. Malheureusement, les femmes, qui voudront essayer les projets-pilotes, risquent d'être victimes de la

Le Dr Maheux soutient en outre que les critères de sécurité des projets-pilotes définis dans la loi québécoise ne correspondent pas à ceux en vigueur dans les autres provinces.

Accouchement dangereux

L'Association s'inquiète aussi pour la sécurité de la mère lorsque l'accouchement se fera dans une installation spécialement aménagée pour procéder aux accouchements comme le stipule la loi. Les gynécologues obstétriciens croient qu'en cas d'urgence, l'équipement médical et le personnel risquent d'être déficients. Pour eux, l'accouchement à l'hôpital est l'une des pierres angulaires de la baisse du taux de mortalité au Québec qui se situe à 8,5 par 1000 naissances comparativement à 10 par 1000 au Pays-Bas et à 11,7 en France. L'accouchement hors de l'hôpital est rétrograde et dangereux, dit l'association.

Bref l'Association est d'avis que les changements apportés aux règles actuelles nuiront au bon déroulement des accouchements et à la sécurité des patientes.

■ Histoire militaire

Le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse, vient d'annoncer la création d'un groupe de travail avec mandat d'examiner le développement des collections d'histoire militaire dans les musées canadiens de même que de préciser les besoins du Musée canadien de la guerre. Le groupe sera coprésidé par l'historien et éditeur Denis Vaugeois et par G. Hamilton Southam, premier directeur général du Centre national des arts. Selon M. Masse, il s'agit de rendre plus accessible au public le « patrimoine militaire » qui se trouve dans les musées à travers le Canada.

First Lady

Grand solde d'été de perruques



49.99 59.99 69.99

Le solde d'été que vous attendiez est enfin arrivé. Ne tardez pas et profitez de ces bas prix de liquidation sur nos modèles longs et courts. Les gammes de couleurs varient selon chaque modèle. Magasinez tôt! Les quantités sont limitées.

L'offre prend fin le 28 juillet 1990



 PAS DISPONIBLE À CHICOUTIMI



PROPRIÉTAIRES DE POSTES D'ESSENCE

EKO, réseau de stations d'essence en pleine expansion, est à la recherche de détaillants affiliés

Nous offrons:

- programmes d'identification et de développement;
- support promotionnel complet;
- marges bénéficiaires supérieures;
- une entente sur mesure!

Si l'échéance de votre contrat approche et que vous souhaitez améliorer votre situation, communiquez avec Richard Labadie au (418) 688-1820.

 Marque déposée de F. Dufresne Inc.
EKO, le plus important réseau indépendant de stations d'essence de l'est du Québec.

Rocheleau claque la porte en traitant Chrétien de traître

OTTAWA — Qualifiant Jean Chrétien de traître au Québec, de menteur et d'hypocrite, le député libéral Gilles Rocheleau a imité hier son collègue Jean Lapierre et a officiellement rejoint le groupe des indépendants aux Communes.

textes de PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Le Christ a eu son Judas et le Québec, son Chrétien », a lancé au cours d'une conférence de presse hier matin, le colore Gilles Rocheleau qui avait déjà indiqué son dépit en claquant la porte sitôt l'élec-

de toutes sortes, pourquoi il optait pour les banquettes des indépendants.

Tout d'abord, il rappelle avoir choisi le palier fédéral à cause de la présence de John Turner et du renouveau politique qu'offrait alors le Parti libéral du Canada (PLC). Il se décrit par ailleurs comme un irréductible partisan de l'accord du lac Meech. Il en impute aujourd'hui l'échec à Jean Chrétien et à la formation politique qu'il abandonne.

Ce sont les Pierre Trudeau,

Sharon Carstairs, Clyde Wells et Jean Chrétien qui sont les artisans de la faillite de ce projet pourtant appuyé par le gouvernement du Québec et les Québécois eux-mêmes, plaide-t-il.

« Et il est tout à fait faux de prétendre que Chrétien a tenté à la fin de faire ratifier l'accord du lac Meech. » Les discussions à l'intérieur du caucus, prouvent hors de tout doute selon lui, qu'il n'en a jamais été question. « Et plus des deux tiers de ce caucus libéral était totalement contre

Meech. »

Pour l'ex-ministre provincial, le nouveau chef du PLC n'a pas hésité à tenir deux langages dans sa quête de prendre le poste de John Turner.

Au Canada anglais, M. Chrétien disait qu'il était contre l'accord du lac Meech. Au Québec, il disait qu'il était pour les cinq conditions. « C'est un traître au Québec, un hypocrite et un menteur », tonne le représentant de Hull-Aylmer à la Chambre des communes.

À son avis, le Parti libéral du Canada n'a plus aucun contact avec le Québec réel, croit-il. C'est une formation politique qui ne connaît plus les aspirations du Québec et « qui va nous demander de nous rasseoir pour qu'on nous tape la gueule une nouvelle fois », dénonce Gilles Rocheleau.

La goutte qui a fait déborder le vase de son dégoût du Parti libéral fédéral fut toutefois l'élection du trudeauiste Donald Johnston, un opposant acharné de l'accord du lac Meech, comme nouveau président du PLC.

Devant ce parti totalement branché sur un Canada anglais qui ne cesse selon lui d'insulter le Québec, les convictions de Gilles Rocheleau ont dramatiquement changé. Fédéraliste totalement engagé dans la bataille référendaire de 1980, il suggère aujourd'hui que le Québec rédige sa propre Constitution et rapatrie l'ensemble des pouvoirs détenus par le gouvernement central. Rien de moins.

Quant à l'étiquette qui en découle, il s'en balance totalement. Les séparatistes aujourd'hui sont au Canada anglais, analyse-t-il. Pour sa part, il ne se sent ni par un seul engagement, soit celui de défendre les intérêts du Québec à Ottawa, et tout particulièrement ceux de sa circonscription.

Ravi de retrouver une totale liberté de parole qui lui manquait, il n'est pas prêt à se ranger dans un autre parti. Il travaillera cependant de concert avec le groupe des indépendants pourvu qu'il en va des intérêts du Québec. Il rencontrera d'ailleurs incessamment les six députés conservateurs devenus indépendants, dont leur chef Lucien Bouchard. Il partage déjà la même admiration pour Brian Mulroney qui a vraiment tout tenté pour répondre au Québec dans le dossier constitutionnel, à une ou deux erreurs près.

Gilles Rocheleau a d'ailleurs invité tous les conservateurs, et plus particulièrement les ministres Benoît Bouchard, Monique Vézina et Gilles Loiselle, à venir rejoindre les indépendants, seul groupe aux Communes où il leur sera possible de défendre les intérêts québécois en toute liberté.

Dans Laurier-Sainte-Marie

Léger vu comme substitut par les indépendants

OTTAWA — L'ex-ministre québécois Marcel Léger est une candidature considérée avantageusement pour l'élection partielle de Laurier-Sainte-Marie par le groupe des indépendants de Lucien Bouchard. Le principal intéressé reconnaît avoir été approché, mais n'a pas dit oui. Le non n'est cependant pas ferme, admet-il.

Une source très proche du bloc des ex-conservateurs et ex-libéraux devenus indépendants au cours des dernières semaines indiquait hier au SOLEIL que M. Léger n'est pas nécessairement le premier choix que souhaite M. Bouchard. Il pourrait toutefois constituer un excellent substitut compte tenu de son bagage personnel et politique, dans l'éventualité où le ou la favorite déclinait finalement l'invitation.

Officiellement, le groupe des indépendants n'a pas pris la décision formelle de participer à l'élection partielle annoncée pour le 13 août afin de remplacer le libéral Jean-Claude Malépart décédé du cancer. Officieusement, il n'y a cependant aucun doute que les indépendants auront leur candidat. Dans son billet d'hier au Devoir, Lucien Bouchard plaide lui-même pour une tête de pont des souverainistes à Ottawa.

Un indice extrêmement important à cet égard est le fait que le mercredi 11 juillet, Lucien Bouchard sera conférencier dans la plus grande salle disponible dans Laurier-Sainte-Marie, soit au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-Gonzague. Ce discours parrainé par le Mouvement souverainiste du Québec a toutes les caractéristiques d'un lancement officiel de campagne pour le candidat des indépendants.

Le nom de l'ex-ministre péquiste Denise Leblanc-Bantey circule depuis peu dans la circonscription, si on se fie à des sondages qui auraient été effectués dans le comté pour le groupe de M. Bouchard. Il côtoie celui de l'ex-péquiste Guy Bisaillon. Ceux de l'animateur Matthias Rioux et du conservateur Charles Hamelin battu par M. Malépart en 1989 ont aussi été lancés, mais seraient maintenant écartés.

Il y a d'autre part celui de M. Léger qui a depuis toujours été l'un des plus fervents partisans de l'idée que l'option souverainiste soit défendue à Ottawa, sur le plancher même de la Chambre des communes. C'est d'ailleurs Marcel Léger qui est à l'origine de la tentative malheureuse du Parti nationaliste conduit par Denis Monière lors des élections fédérales de 1984.

Il rappelle à cet égard qu'au moment où il amorçait l'organisation de cette aile indépendantiste du Parti québécois à Ottawa, l'appui selon ses sondages était de 35%. Le rejet de l'idée par René Lévesque et la chute du PQ au Québec ont tué son projet, explique-t-il.

Directement impliqué dans la firme de sondages montréalaise Léger et Léger, l'ex-ministre de l'Environnement et du Tourisme expliquait hier au SOLEIL avoir bel et bien été approché par le groupe

des indépendants.

« De coeur, je dirais oui immédiatement. Mais la raison me dit de continuer à faire ce que je fais actuellement. »

Outre d'être bien au fait de l'art du sondage, Marcel Léger est un organisateur de premier plan qui a une très bonne connaissance des arcanes souverainistes québécois.

Sa propre conviction ne peut d'ailleurs être mise en doute, lui qui a siégé 17 ans sous la bannière péquiste à l'Assemblée nationale. Ayant oeuvré comme whip du Parti québécois, son expérience et sa connaissance de la mécanique parlementaire sont des atouts qui font actuellement défaut au groupe de Lucien Bouchard.

Marcel Léger a par ailleurs la grande qualité de fort bien connaître le coin de Laurier-Sainte-Marie, puisqu'il s'agit d'une circonscription voisine de celle de Lafontaine qu'il représentait au palier provincial.

« À ce stade-ci, conclut cependant l'homme d'affaires de 59 ans en riant du jeu de mots, je suis beaucoup plus du côté du non que du côté du oui » relativement à sa possible candidature.

Quant aux indépendants eux-mêmes, ils sont extrêmement discrets sur ce sujet. François Gérin explique que, compte tenu des courts délais, les six ex-conservateurs sont convenus que Lucien Bouchard prendrait la décision finale d'avoir un représentant dans Laurier-Sainte-Marie, tout comme celle de choisir ce représentant s'il y a lieu.



Tout pour la décoration sous un même toit!

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%</p> <ul style="list-style-type: none"> • TAPIS • PRÉLARTS • TUILES • CÉRAMIQUES 	<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%</p> <p>SUR STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX EN STOCK</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stores en P.V.C. • Aluminium • Stores plissés • Stores rayés • Stores en dentelle <p>SPÉCIAL PORTE-FENÊTRE</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;"> P.V.C. (vinyle) 3 1/2" 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 39⁹⁹\$ ch. </td> <td style="width: 33%;"> STORES VERTICAUX (en tissu) 3 1/2" Valeur de 119\$, à partir de 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 49⁹⁹\$ </td> <td style="width: 33%;"> STORES VERTICAUX (en aluminium) 3 1/2" 72" x 84" LOT SPECIAL A 39⁹⁹\$ ch. </td> </tr> <tr> <td> STORES VERTICAUX 2" AL 72" x 84" LOT SPECIAL A 59⁹⁹\$ ch. </td> <td> STORES VERTICAUX FINES CANELURES 3 1/2" 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 79⁹⁹\$ ch. </td> <td> <ul style="list-style-type: none"> • Nous fabriquons vos stores sur place selon vos dimensions. </td> </tr> </table>	P.V.C. (vinyle) 3 1/2" 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 39⁹⁹\$ ch.	STORES VERTICAUX (en tissu) 3 1/2" Valeur de 119\$, à partir de 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 49⁹⁹\$	STORES VERTICAUX (en aluminium) 3 1/2" 72" x 84" LOT SPECIAL A 39⁹⁹\$ ch.	STORES VERTICAUX 2" AL 72" x 84" LOT SPECIAL A 59⁹⁹\$ ch.	STORES VERTICAUX FINES CANELURES 3 1/2" 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 79⁹⁹\$ ch.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous fabriquons vos stores sur place selon vos dimensions.
P.V.C. (vinyle) 3 1/2" 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 39⁹⁹\$ ch.	STORES VERTICAUX (en tissu) 3 1/2" Valeur de 119\$, à partir de 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 49⁹⁹\$	STORES VERTICAUX (en aluminium) 3 1/2" 72" x 84" LOT SPECIAL A 39⁹⁹\$ ch.					
STORES VERTICAUX 2" AL 72" x 84" LOT SPECIAL A 59⁹⁹\$ ch.	STORES VERTICAUX FINES CANELURES 3 1/2" 72" x 84" PRIX TI-FRÈRE 79⁹⁹\$ ch.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous fabriquons vos stores sur place selon vos dimensions. 					
<p>TAPIS RÉSISTACHE® DE DUPONT</p> <p>Quelle offre! Tapis 100% nylon Antron de Corning. Une palette de couleurs exceptionnelle. Un tapis haut de gamme.</p> <p>AU BAS PRIX TI-FRÈRE 17⁹⁹\$ v ca</p>	<p>PRÉLARTS SANS CIRAGE</p> <p>Armstrong, Dornco, Monnington, Tarkett, Nair</p> <p>AU BAS PRIX TI-FRÈRE à partir de 3⁹⁹\$ v ca</p>	<p>TUILES</p> <p>Tuiles commerciales de 12" d'épaisseur. Balances de contrats, loges, imperfections.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE 49¢ pi ca</p>	<p>ÉPARGNEZ JUSQU'À 70%</p> <p>SUR LITERIE EN MAGASIN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 1500 couvre-lits • 2000 douillettes • 1000 ensembles de draps • 1000 duvets • 3000 verges de tissus • 1000 panneaux de dentelle 				
<p>TAPIS COMMERCIAL</p> <p>100% nylon, envers de mousse, facile à installer.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE 4⁹⁹\$ v ca</p>	<p>TAPIS TON SUR TON</p> <p>100% nylon, choix de plusieurs couleurs.</p> <p>SPÉCIAL TI-FRÈRE 10⁹⁹\$ v ca</p>	<p>TAPIS GAZON</p> <p>Largeurs 6' et 12'. Choix de plusieurs couleurs en magasin.</p> <p>A partir de 3⁹⁹\$ v ca</p>	<p>COUPONS À PRIX COÛTANT</p> <p>Balances de rouleaux de tapis et pré-lart, grandeurs jusqu'à 12' x 16'</p> <p>RÉDUITS JUSQU'À 60%</p>				
<p>CÉRAMIQUE MUR</p> <p>Excellent choix en magasin</p> <p>à partir de 99¢ pi ca</p>	<p>plus de 20 000 pi ca en stock</p> <p>PLANCHER</p> <p>Grand choix de larmes et couleurs</p> <p>à partir de 1³⁹\$ pi ca</p>	<p>COUETTE</p> <p>80% plumes d'oiseaux, 20% duvet</p> <p>à partir de 99⁹⁹\$ lit 1 place</p>	<p>HOUSSES DE COUETTE</p> <p>Vaste sélection</p> <p>PRIX TI-FRÈRE à partir de 29⁹⁹\$ lit 1 place</p>				
<p>ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE</p> <p>50% polyester, 50% coton, sans repassage, 180 fils</p> <p>PRIX SPECIAL 29⁹⁹\$ lit 1 place</p>		<p>OREILLERS</p> <p>100% polyester non allergène</p> <p>PRIX TI-FRÈRE 2/10⁹⁹\$</p>	<p>COUVRE-MATELAS</p> <p>embolant</p> <p>15⁹⁹\$ lit 1 place</p>	<p>PANNEAUX DE DENTELLE</p> <p>26" x 81" avec frange</p> <p>PRIX TI-FRÈRE 12⁹⁹\$ ch</p>			
<p>DRAPS DE PERCALE</p> <p>180 fils au pouce carré. Comprenant drap plat, drap ajusté et taies</p> <p>à partir de 29⁹⁹\$ lit 1 place</p>		<p>RIDEAUX DE DOUCHE</p> <p>Plus de 1 800 en stock</p> <p>à partir de 5⁹⁹\$ ch.</p>	<p>BORDURES</p> <p>Préencollées, 15 pieds linéaires, choix variés.</p> <p>à partir de 4⁹⁹\$ ch.</p>	<p>PEINTURE TI-FRÈRE</p> <p>SOUS-COUCHE LATEX</p> <p>blanc</p> <p>13⁹⁹\$ le 4 L</p>			
<p>HULL OTTAWA VACANCES 55 \$</p> <p>Occupation simple ou double Juin à décembre 1990 Jeudi au dimanche</p> <p>STATIONNEMENT GRATUIT</p> <p>HÔTEL RAMADA 35, rue Laurier Hull (Québec) J8X 4E9</p> <p>Réservation: 1-800-567-9607 Sujet à la disponibilité</p>	<p>60% DE RABAIS SUR ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS</p>	<p>PÈSE-PERSONNE</p> <p>Garantie 1 an, choix de couleurs</p> <p>à partir de 14⁹⁹\$ ch.</p>	<p>70% DE RABAIS SUR PAPIERS PEINTS EN MAGASIN</p>	<p>LOTS À LIQUIDER*</p> <p>Choix variés, très belle qualité, garantis.</p> <p>Réduits de *sur marchandise sélectionnée</p> <p>PAPIER PEINT IMPORTÉ</p> <p>Prix courant 49" R.D.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE 25⁹⁹\$ R.D.</p>	<p>LATEX SEMI-LUSTRÉ</p> <p>blanc</p> <p>16⁹⁹\$ le 4 L</p>		

Personne ne vend moins cher... c'est garanti

215, boulevard Hamel 681-6023
(face à l'hôpital Christ-Roi)



■ Aveugle au volant

BUFFALO (AFP) — « J'avais toujours rêvé de conduire », a expliqué à la police de Buffalo (État de New York) le conducteur d'une voiture qui venait de heurter un poteau téléphonique qu'il n'avait pas vu. Et pour cause, il était aveugle. A 31 ans, Montgomery Ford avait décidé de réaliser son rêve. Dans la nuit de lundi à hier, il a réussi à convaincre son frère Kevin, âgé de 25 ans, et un ami, Donald McNair, 30 ans, de l'aider dans cette expédition. Les trois hommes avaient largement bu, il est vrai. Les deux compères le guidaient depuis le siège du passager et la banquette arrière. Montgomery a réussi à parcourir environ 3,2 km dans les rues de la ville avant de perdre le contrôle de la voiture et d'achever son voyage au pied d'un poteau téléphonique. Montgomery roulait assez vite pour que sa voiture verse, blessant légèrement les trois compères. Les deux assistants conducteurs ont aussitôt pris la fuite mais Montgomery n'avait pas dit son dernier mot non plus. Alors que la police arrivait, il a rejoint des amis qui étaient dans une autre

En Bref

voiture, tentant lui aussi de filer. Les trois hommes ont finalement été arrêtés.

■ Mort d'une jument

LONDRES (AFP) — La plus célèbre des juments de la reine d'Angleterre, « Birmane », qui a participé pendant 18 ans aux cérémonies officielles de « revue des couleurs » (Trooping the Colour), est morte hier dans les écuries royales du château de Windsor, a indiqué le Palais de Buckingham. Birmane, qui avait pris sa retraite en 1986, s'est éteinte paisiblement. Elle avait 28 ans. La reine montait Birmane, magnifique jument à la robe noire de jais, pendant la cérémonie de « Trooping the Colour » de 1981, lorsqu'un jeune homme avait tiré plusieurs coups de feu à blanc dans sa direction. Birmane, qui travaillait avec la Police métropolitaine entre deux engagements

officiels, avait très bien réagi et n'avait pas désarçonné sa royale cavalière.

■ Héritage inattendu

IOWA CITY (AP) — Un porc de 70 kg et un chien de berger prénommé Calamity Bob vont finir leurs jours sans problèmes financiers car leur maîtresse, décédée en février dernier à l'âge de 81 ans, Margo Lump, leur a légué 600 000 \$. Les quatre chats — Clementine, Martha, Gene et Smudge — vivent eux aussi confortablement, tout comme Chico le perroquet, bien que ce dernier ait dû partager une partie des biens avec les filleuls de sa propriétaire. Les animaux appartenaient à trois personnes vivant dans l'Iowa, qui ont précisé que leur fortune devait servir au bien-être de leurs animaux familiers. Néanmoins, la famille n'est pas toujours d'accord : Harold Bengston, l'exécuteur testamentaire de sa soeur, a demandé au tribunal de réduire la somme d'argent laissée à un oiseau et de donner le reste à ses filleuls. Melody Stanton a laissé 12 000 \$ à ses chats, mais son legs devra d'abord servir à rembourser ses dettes.

BAINES - LLES!



Lorsque nous avons demandé à Ingemar de les baisser, nous voulions parler des prix des sofas, tables, chaises et lampes.

Nous ne voulions pas qu'il se déshabille, non! Mais... Ingemar prend toujours tout au sérieux. Surtout son travail.

Voyez-vous, il est responsable des commandes de meubles IKEA. Et en ce moment chez IKEA, nous avons en stock trop d'articles de toutes

sortes que vous ne retrouverez pas dans notre prochain catalogue. Pour nous défaire de ces articles, nous avons donc dit à Ingemar de les baisser... (les prix!)

Cela veut dire que nous offrons jusqu'à 50% de rabais sur le prix de tous ces articles que nous ne tiendrons plus en stock. Profitez vite de cette offre... car les quantités sont limitées et lorsqu'il n'y en aura plus, ce sera fini.



HEURES SPECIALES D'OUVERTURE: (30 juin au 7 juillet) mar. et mer. 9 h 30 à 17 h 30, jeu. et ven. 9 h 30 à 21 h, sam. 9 h à 17 h.  

Place Lebourgneuf, 5500, boul. Des Gradins, Québec. Tél.: 622-IKEA

Certains articles sont offerts en quantités limitées. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

JUSQU'À 50% DE RABAIS - DÈS SAMEDI!

Chevardnadze dit avoir prévu les événements en Europe de l'Est

MOSCOU (AFP et NYTNS) — Mikhaïl Gorbatchev a remporté, hier à Moscou, un premier succès très significatif au 28e congrès du Parti communiste soviétique (PCUS) en se faisant confortablement élire à la tête de l'un des organes-clés constitués au sein de cette assemblée. L'événement le plus sensationnel cependant est l'admission par M. Chevardnadze, le ministre des Affaires étrangères, que la direction soviétique avait prévu les événements qui ont secoué l'Europe de l'Est, l'automne dernier.

En effet, 3166 délégués ont apporté leur suffrage au numéro un soviétique, 1046 votant contre, en début de soirée, lors de l'élection du président de la commission chargée d'étudier le projet de statuts du PCUS publié la semaine

dernière dans la presse.

Deux jours de discours des principaux membres du bureau politique ont montré à quel point le fossé séparant conservateurs et réformistes était profond, les plus « perestroïkistes » d'entre eux, à l'instar d'Alexandre Iakovlev et d'Edouard Chevardnadze, laissant carrément entendre qu'ils pourraient quitter le bureau politique.

Ce dernier a d'ailleurs stupéfié son auditoire en affirmant que les dirigeants soviétiques avaient prévu les événements qui ont secoué l'Europe de l'Est l'automne dernier.

« Oui, nous avons tout prévu, nous avons tout senti. Nous avons senti que si des changements sérieux n'intervenaient pas, alors

surviendraient des événements tragiques », a déclaré le chef de la diplomatie soviétique.

C'est la première fois qu'un membre de la direction soviétique fait une telle déclaration publique à propos des changements survenus dans les pays d'Europe de l'Est.

Dans le même temps, M. Gorbatchev a annoncé, hier, que quatre membres du bureau politi-

que du secrétariat du comité central avaient proposé leur démission de ces instances dirigeantes du PCUS.

Les conservateurs les plus avertis de la direction du PC n'ont pas réussi à convaincre leur auditoire avec leurs plaidoyers sur la

préservation des valeurs du marxisme-léninisme.

Ligatchev ovationné

La surprise est à cet égard venue d'Egor Ligatchev, dont l'intervention fort peu novatrice a reçu l'approbation bruyante des délégués.

« Je suis profondément convaincu que le parti restera marxiste-léniniste », a-t-il affirmé, salué aussitôt par des applaudissements nourris. Ils ont redoublé quand il a déclaré que « le pays a besoin de stabilité politique ».

Depuis l'ouverture du Congrès lundi, c'est l'intervention de M. Ligatchev qui, de loin, a été la mieux accueillie par les quelque 5000 délégués.

Toutefois, il n'a été élu qu'à

une majorité assez faible au poste de président de la commission du 28e Congrès chargée des questions agricoles, son domaine de prédilection.

Les radicaux se sont en revanche montrés pour le moment très discrets, M. Eltsine préférant même diriger la séance du Soviet suprême (Parlement) de la fédération de Russie, qui se tenait à quelques kilomètres du Kremlin, sur le bord de la Moskova.

Pendant ce temps, à l'extérieur, plusieurs milliers de manifestants chantant « À bas le Parti communiste » ont participé hier soir à une marche de protestation qui, partie devant le bâtiment où se déroule le 28e Congrès du Parti communiste, a traversé Moscou.

Libéria: la bataille finale est enfin engagée à Monrovia

ABIDJAN (AFP) — L'amorce d'une solution politique de la guerre civile du Libéria a commencé à s'esquisser hier avec une démission de plus en plus probable du président Samuel K. Doe, alors que commence l'assaut final des rebelles sur la capitale Monrovia.

Les combats faisaient rage ce matin de part et d'autre du fleuve Saint-Paul, au nord-est de Monrovia. Les rebelles ne seraient plus qu'à quelques centaines de mètres de la résidence présidentielle où le chef de l'Etat se terre entouré de 500 membres de sa garde personnelle.

Les forces rebelles du Front national patriotique (NPFL) libérien de M. Charles Taylor ont atteint hier matin le port de Monrovia d'un côté et la station de radio de l'autre, à quelques kilomètres du centre de la capitale libérienne.

La démission du chef de l'Etat lui a été suggérée dans la journée par le vice-président Harry Moniba, le président de la Chambre des représentants Samuel Hill, et le sénateur Archie Bernard, qui comptent parmi les plus proches collaborateurs du président, indique-t-on de sources diplomatiques à Abidjan.

Selon la Constitution, le vice-président Moniba devrait remplacer M. Doe, dont le départ est le préalable mis par les rebelles du Front national patriotique (NPFL) à toute négociation avec le gouvernement, rappelle-t-on. Le NPFL a récemment abandonné sa demande de démission du vice-président et du gouvernement.

Le président Doe a cependant exigé, en échange de sa démission, une garantie pour sa sécurité personnelle (sa famille est déjà à Londres) et pour les membres de son ethnie, les Krahn, selon des diplomates d'Abidjan en relation radio avec leurs collègues de Monrovia.

Les États-Unis ont déjà affirmé qu'ils étaient disposés à assurer la

sécurité du président Doe et que plusieurs pays africains, notamment le Nigéria, acceptaient de lui accorder l'asile.

Le porte-parole du département d'Etat américain avait rappelé lundi soir que 2300 « marines » stationnaient à bord de quatre navires (dont un bateau de débarquement de blindés) devant Monrovia depuis plusieurs semaines, officiellement pour assurer la sécurité des quelque 875 Américains encore présents à Monrovia.

La situation militaire du gouvernement s'est gravement détériorée ces derniers jours, les rebelles s'étant emparés successivement des installations de pompage de l'eau potable de la capitale, à White Plains, puis des générateurs électriques du village de Mount Coffee, enfin des banlieues nord de Monrovia, donc de la dernière route encore ouverte à une fuite, vers la Sierra Leone.

Les diplomates s'inquiètent surtout du sort des ethnies Mano et Gio, qui fournissent le gros des troupes rebelles. Un nombre de 6000 d'entre eux se sont réfugiés dans une église luthérienne, sous la protection de la Croix-Rouge. On s'inquiète aussi de l'avenir des Krahn, si le président Doe quitte le pays.

En six mois de guerre civile, les deux camps ont accumulé de telles haines que les observateurs redoutent que l'arrivée des rebelles ne se traduise par un bain de sang pire que celui qui avait marqué le coup d'état du sergent-chef Doe le 12 avril 1980.

CORRECTIONS

Cahier Juillet 1, encarté dans Le Soleil du mercredi 4 juillet 90.

Page 3 A.B. T-shirts Select, délai de 2 semaines.

Page 6 G. Culotte à côtés de dentelle, devrait être: 3 pour 24.75

Page 8 B. Chaussures Down Unders Eaton, non offertes.

Page 10 A. Peinture Imperial Eaton, non offerte.

Eaton s'excuse de tout inconvénient.

Eaton

CORRECTION

En page 5 de notre circulaire du 2 au 7 juillet 1990, le poids des BROCHETTES DE BOEUF ou DE PORC est approximatif. La description aurait dû se lire comme suit: BROCHETTE DE BOEUF ou DE PORC MARINÉE ou NATURE - 99 c pièce.

Nous nous excusons de tout inconvénient causé à notre clientèle.

STEINBERG



Motels Anchrage

Planifiez vos vacances annuelles au SOLEIL de la FLORIDE "MAINTENANT" Bénéficiez de taux incomparables avec RÉSIDENTE SOLEIL FLORIDE

À PARTIR DE **165\$** 1 SEM./ SEMAINE U.S. 2 PERS. SEULEMENT

RÉSERVEZ MAINTENANT OFFRE LIMITÉE

Pour plus de renseignements: (418) 847-3386 - (418) 847-9519

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux publics - Canada, bureau 204, 180, de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15 h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée (téléphone: 722-3000).

SERVICES

Appel d'offres: 3903-034-1

Service d'entretien - Nettoyage d'immeuble intérieur et extérieur - Immeuble du Gouvernement du Canada, avenue Grand-Pré, BONAVENTURE, Comté de Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine (Québec).

On peut aussi consulter le devis à notre bureau du ministère de Québec et également au bureau de poste de BONAVENTURE.

Date limite: le jeudi 2 août 1990.

Renseignements techniques: (418) 722-3006

Demande de documents: (418) 722-3000

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.





LA NATURE EN VILLE

Le JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL
2065, boul. Bastien
842-3084

SAINTE-FOY
3440, de la Pêraie
657-7717

LÉVIS
51, route Kennedy
835-5526

CHARLESBOURG
4145, 1^{re} Avenue, à l'angle de la 41^e Rue
622-2291

CHARLESBOURG
1047, boul. du Jardin
627-0344

NEUFCHÂTEL
9210, boul. l'Ormeau
842-0909

BEAUPORT
344, Seigneuriale
661-7997

Spéciaux en vigueur du mardi 3 juillet au samedi 7 juillet inclusivement

 <p>BROCOLI Produit du Québec, grosseur # 14</p> <p>97¢ chacun</p>	 <p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario</p> <p>97¢ chopine</p>
 <p>PRUNEAUX "Santa Rosa", mûris à point", produit des États-Unis</p> <p>97¢ livre</p>	 <p>LAITUE FRISEE Fraîche, du Québec, grosseur # 24</p> <p>37¢ chacune</p>
 <p>CANTALOUPE Produit des États-Unis, grosseur # 23</p> <p>87¢ chacun</p>	 <p>PATATES NOUVELLES Produit des États-Unis, cello de 5 livres</p> <p>1.97 cello 5 livres</p>
 <p>TOMATES ROUGES Produit de la Floride, grosseur 6x6, "préemballées"</p> <p>87¢ livre</p>	 <p>CÉLERI Produit des États-Unis, grosseur # 24</p> <p>97¢ chacun</p>
 <p>CONCOMBRES ANGLAIS De serre, du Québec, grosseur: moyen</p> <p>97¢ chacun</p>	 <p>NECTARINES Produit des États-Unis, "mûries à point"</p> <p>77¢ livre</p>

Nombreux autres spéciaux en magasin

ÉDITORIAL

L'ozone, et plus encore

Prés d'une centaine de pays, riches comme pauvres, ont franchi vendredi dernier une étape majeure dans la lutte pour la survie de la planète. L'entente survenue à Londres, au milieu d'une remarquable discrétion des médias canadiens, donne des dents au Protocole de Montréal, ce traité qui voulait assurer la protection de la couche d'ozone menacée de destruction.

Les propos cataclysmiques des experts en tous genres sur l'impact du réchauffement de la terre, dont les émanations de chlorofluorocarbones (CFC) à la base des problèmes avec l'ozone constituent une cause importante certes mais secondaire, ont peut-être effrayé les gouvernants. Mais les pays rassemblés dans la capitale britannique sous l'égide des Nations unies ont enrichi le dossier de nouvelles initiatives de premier plan.

L'accord de Londres a l'avantage majeur de remettre la politique à l'heure de la science. Si le document montrealais de 1987 voulait d'abord briser les barrières nationales dans la lutte pour l'environnement, son prolongement plonge au vif de la question.

Deux autres produits s'ajoutent au CFC et au halon déjà régis depuis trois ans, sous la pression des études scientifiques. Le méthyle chloroforme, utilisé surtout pour nettoyer le métal et facilement remplaçable par des produits à base d'eau, et le tétrachlorure de carbone, qui sert aux mêmes fins mais à un coût nettement moindre assorti d'un niveau de toxicité beaucoup plus élevé, disparaîtront respectivement en 2005 et en 2000.

Cette mesure s'imposait. Toucher aux seuls CFC et halons limitait l'accroissement des dégâts sans rien corriger.

La nouvelle entente permet une seconde avancée importante, soit la reconnaissance par les pays industrialisés de la nécessité d'aider financièrement les autres nations. La création d'un fond de 240 millions \$ auquel participeront les États-Unis a convaincu l'Inde et la Chine d'adhérer finalement au Protocole.

La crise, ne l'oublions pas, a débuté dans les locaux de la compagnie Frigidaire, une filiale de General Motors, en 1930. Le monde industrialisé a réalisé des milliards de dollars de profits grâce à la réfrigération, sans oublier un confort quotidien qui échappe au Tiers-Monde. Il ne peut décemment se laver les mains et interdire aux autres ce qu'il a fait impunément pendant des décennies.

Les solutions de remplacement coûtent parfois cher. Les prix iront jusqu'à sextupler. Elles provoqueront également des retombées économiques et écologiques majeures qui aiguïseront les débats sur le développement durable.

Déjà, l'on peut prévoir que l'abandon de certains produits se traduira par une augmentation de la consommation d'électricité. Il faudra alors choisir, outre les mesures de conservation, quelle source d'énergie causera le moins de dommage à l'environnement.

D'autres produits, à base d'hydrogène, remplacent les CFC. Ils ne touchent pas à la couche d'ozone. Mais un usage trop massif de ces HCFC augmentera la pression sur l'effet de serre, et il faudra les réglementer dans une prochaine étape. La terre forme un bloc où toutes les composantes se trouvent interreliées, où les décisions isolées n'ont plus aucun sens.

L'annexe londonienne au traité montrealais confirme l'importance croissante de la diplomatie environnementale, destinée à jouer un rôle croissant dans les rapports entre les pays. Les difficultés pour y arriver témoignent également de l'importance des enjeux pour chacun des signataires.

Les intérêts y diffèrent des tables de négociations sur le désarmement, mais l'objectif final demeure le même : la survie du genre humain. Pourquoi alors ne pas investir autant d'énergie et d'argent dans la protection de la nature et dans la recherche d'un développement équilibré que dans la quincaillerie militaire ?

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier
CHARLES-A. POULINPrésident et Editeur
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
DENIS ANGERS

APRÈS L'ATTAQUE DE ROCHELEAU

Michel
ROY
E.J.meda

De Laurendeau à Élisabeth II

Devant la Tour de la paix, la reine a tenu un discours d'inquiétude et d'espoir, le seul que peut adresser à son peuple la souveraine d'un royaume menacé de dislocation.

À l'entendre prononcer avec émotion et gravité, dans un français magnifique, des phrases rédigées par les siens et qu'elle avait tenu à réviser elle-même (contrairement à l'usage), on doit en conclure que le sort du Canada ne laisse point cette reine indifférente.

Reconnaître cette réalité, c'est-à-dire l'engagement profond d'Élisabeth II à l'égard de ce pays et de son destin, ce n'est pas cautionner la monarchie, mais c'est prendre acte du fait que celle-ci, quand elle est constitutionnelle, offre des garanties de démocratie, de primauté du Parlement, de pérennité des institutions et de respect du peuple.

Les manifestants de Hull, en la chahutant, avaient de toute évidence oublié que la reine s'était explicitement prononcée en faveur de l'accord du lac Meech lors de son passage au Québec en 1987.

Et son fondé de pouvoir ici, Mme Jeanne Sauvé, dans un discours d'adieu à la nation, fin 1989, indiqua clairement son

adhésion à l'entente constitutionnelle.

Ce n'est donc pas la monarchie qui a laissé tomber le Québec cette fois. On peut la recuser, la tenir pour anachronique, lui préférer la république (et nous sommes nombreux à le penser), mais il faut au moins voir ce qui est. Quand il ose crier qu'Élisabeth II ne comprend rien au Canada, le jeune militant péquiste de Hull se fourvoie lamentablement.

Dans ce discours du 1er juillet, la reine a lancé une phrase qui rappelle, à 25 ans de distance, la pensée d'André Laurendeau. « Il n'y a pas d'autre force que celle de la volonté, a-t-elle dit, pour amener les Canadiens à vivre ensemble. »

Dans le Rapport préliminaire de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (automne 1965) celui-ci interpelle les Canadiens, comme il les avait interpellés au cours de ses rencontres régionales d'est en ouest: ces deux peuples fondateurs qui forment le Canada, peuvent-ils vivre ensemble? Et le veulent-ils?

Il faut le vouloir en effet. Et la reine ne dit rien d'autre lorsqu'elle affirme que rien pour l'avenir du Canada n'est plus déterminant que la vo-

lonté de vivre ensemble.

Mais Laurendeau ajoutait, dans ce même Rapport préliminaire, que « le Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire ».

Il pensait en 1965, comme en 1967 dans le premier livre de son Rapport final, que venait de sonner au Canada « l'heure des décisions et des vrais changements; il en résultera soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence ».

Il y a longtemps que l'heure est venue. Nous savons maintenant pour qui sonne le glas. Qu'y a-t-il de changé? Essentiellement ceci: aujourd'hui les Canadiens de toutes les provinces ont acquis la conscience de la crise dont le meilleur dénouement serait ce « nouvel agencement des conditions d'existence ».

Dans les célèbres « pages bleues » de son rapport de l'automne 1967, le président de la commission s'attaquait à la dimension politique de l'égalité des communautés.

« L'aspect collectif de la notion d'égalité est (...) évident. Il ne s'agit plus du développement culturel et de l'épanouissement des individus, mais du degré d'autodétermina-

tion dont dispose une société par rapport à l'autre. On a alors en vue le pouvoir de décision, la liberté d'action de chacune, non seulement dans sa vie culturelle mais dans l'ensemble de sa vie collective. (...)

« C'est ici que se situe la discussion du cadre constitutionnel dans lequel chacune des deux sociétés peut vivre ou aspirer à vivre: la formule unitaire ou la formule fédérative, un statut particulier pour une province dans laquelle est concentré le groupe minoritaire, ou encore pour cette portion du territoire, le statut d'État associé ou enfin d'État indépendant. »

Il est plausible de penser que la reine, en lisant il y a 23 ans ce texte qui définit si bien la problématique canadienne, a vite compris la vérité de cette analyse et aussitôt songé qu'hélas l'autre communauté n'était pas encore prête à en tirer les conséquences. C'est l'un des drames de ce pays: les peuples qui le composent sont rarement au même diapason aux heures de crise.

André Laurendeau disait la vérité et beaucoup le savaient en 1967 ici. Mais ce n'est pas tout d'avoir raison. Il faut avoir raison au bon moment... quand sonne le glas.

Votre Opinion

Spectacles à Rimouski

Un Grand Théâtre, quoi!

Personne ne s'oppose à la construction d'un tel édifice et avec raison. Mais voilà : où le situer ? Il y a eu un certain rapport « Pluram » qui a fait question ? Certains le voient entre la Cathédrale (1867) et le Musée (première église de pierre (1823) déclarée monument historique), derrière le Centre civique, à Rimouski.

Et on parle de cet emplacement comme d'un centre-ville ? Est-ce vraiment le centre géographique de la ville de Rimouski en 1990 ?

Et dans dix, 20 ans, où sera vraiment le centre-ville ? La grande Place ? Place Arthur Buies ? Le Carrefour ? Le cegep ? L'UQAR ? Le Centre des congrès ? Ou est le centre-ville de Québec aujourd'hui ? Le Château Frontenac ? La place Royale ? Le mail Saint-Roch ? Place Laurier ? Les plaines d'Abraham ?

D'autre part, on parle de centre historique. Que vient faire alors un édifice moderne entre deux monuments historiques ? Et de plus, une salle de spectacles,

c'est pour les résidents de la région et non pour les touristes.

Comme les terrains de stationnement sont limités dans cette partie de la ville, je me demande qui se résoudra à faire du Participe-Action avant le spectacle ou après ? Quand les gens auront payé de 10 à 20 \$, parfois multiplié par quatre pour les billets d'une représentation, ils n'auront certainement pas le goût et les moyens de se payer un tour de restaurant.

Et maintenant pourquoi enlever à ce coin de la rue St-Germain ouest son caractère pittoresque face au fleuve et à l'île St-Barnabé et les quelques rares carrés de verdure et le coup d'oeil si particulier dont nous sommes fiers. De grâce, faites de l'air, de l'espace.

Je n'oserai jamais croire que les édiles de Rimouski vont se laisser influencer par des gens à courte vue ou dont la naïveté n'a d'égale que l'excentricité. (...)

Les journaux de Rimouski sont d'une neutralité surprenante sur le sujet. Dommage, pas même de place pour le courrier du lecteur. Gabriel Langlois Rimouski

Guerre ou paix

Depuis quelques mois la carte géopolitique du monde se transforme à un rythme accéléré. « L'empire du mal » selon Reagan s'effondre. Les ennemis d'hier seront-ils les alliés de demain ? La déstabilisation de tous les pays de l'est oblige le bloc de l'Ouest à réévaluer sa politique étrangère en profondeur. Il n'y a plus de certitudes que des expectatives. Que résultera-t-il de cette réévaluation ?

Sont présents tous les éléments pour faire de la démagogie et pour utiliser le peuple à des fins politiques par des hommes préoccupés à s'accaparer de pouvoir personnel sans tenir compte des besoins à l'échelle de la planète.

L'épreuve de force entre Gorbatchev et Eltsine va atteindre son niveau ultime lorsque la symbiose de raison entre ces derniers ne pourra plus coexister. Ce sera le moment où l'on pourra réellement connaître quelle tendance s'offrira au monde: - Guerre ou Paix -. Les conséquences seront

énormes pour les relations Est-Ouest et Nord-Sud (lire ouverture-contrainte et richesse-pauvreté).

Serge Gravel
Les Saules

Un Bloc québécois

(Lettre à M. Lucien Bouchard)

Les rivières ont continué de couler depuis votre récente démission et les vôtres ont coulé vers le bassin du Lac Saint-Jean. Mais elles prenaient leur source en rencontrant, dans la haute chaîne des Laurentides, ces autres rivières qui nous advenaient dans la vallée saint-laurentienne.

Votre geste a certes demandé du courage, mais je crois aussi qu'il a été l'accouchement d'un long travail qui vous traversait. Vous avez libéré en vous un itinéraire en quelque sorte naturel pour toutes les Québécoises et Québécois.

Cela se sentait fort, lors de l'émission avec Scully, et une certaine tristesse qui vous habitait alors contrastait avec l'air libéré que vous degageiez en reprenant le « volant » de votre voiture personnelle, sorti de la lutte inutile

que nous menons pour tenter de nous intégrer à un pays qui nous est devenu corps étranger et, si non adversaire, du moins adverse.

Je vous souhaite donc, monsieur, de retrouver à nouveau la force de travailler autrement à l'affirmation du Québec, pour que nous puissions dire avec Gaston Miron dans un poème dont le titre est à lui seul significatif « Un jour, j'aurai dit oui à ma naissance » (Pour mon rapatriement, l'Homme rapaillé, 1970).

Vous serez certes sollicité par beaucoup de gens qui auront besoin de vous. J'avoue, pour ma part, que je vous verrais bien, pour le moment à la tête d'un Bloc québécois à Ottawa. C'est Jean Chrétien qui y perdrait le plus, destitué de sa pseudo-légitimité québécoise.

Mais, déjà, j'ai mis à l'essai la nouvelle marge de liberté qui est dorénavant la vôtre. Je voudrais surtout vous souhaiter beaucoup de plaisir à redécouvrir la puissance (et le levier) de votre vie privée. Et vous remercier du vent, enfin, que vous avez fait

passer sur la mare-Meech. Vive le puissant lac Saint-Jean, comme dit le député Jacques Brassard.

André Gaulin, président
PQ de Montmagny-Islet et de la région
Chaudière-Appalaches
Berthier-sur-Mer

Aidez-nous...

(Lettre à Pierre Paradis, ministre de l'Environnement)

Nous sommes des élèves de l'école Holland à Québec. Nous vous écrivons pour vous demander de nous aider à protéger l'environnement. Nous avons déjà commencé à poser des gestes à la maison et à l'école, mais il nous faut pouvoir compter sur vous pour aller plus loin.

À l'école, nous faisons la récupération du papier. Nous aimerions aussi pouvoir recycler le verre utilisé à la maison et à l'école, et pourquoi pas inviter toute la population du Québec à faire comme nous!

S'il vous plaît, donnez-nous des moyens de faire plus pour notre belle planète. Isabelle Houbert et 212 autres signataires (élèves et professeurs) de l'école Holland, Québec

Des centaines d'Albanais se réfugient dans les ambassades

TIRANA (d'après AFP, NYTNS et AP) — Des Albanais se réfugient par centaines dans les ambassades étrangères de Tirana alors que la capitale est apparemment le théâtre de graves désordres.

Ces fuyards ont dû affronter le feu des forces de police pour pénétrer dans les enclaves diplomatiques. Au moins l'un d'entre eux a été blessé.

Des forces de sécurité étaient massivement déployées hier dans les rues de Tirana où règne une atmosphère tendue.

Ces désordres semblent avoir commencé lundi soir par une manifestation qui a réuni de 20 à 50 opposants dans le quartier des ambassades à Tirana. Les forces de l'ordre auraient également ouvert le feu à cette occasion et des rumeurs non confirmées font état de morts.

Cette vague de réfugiés dans les ambassades européennes semble consécutive à des troubles et manifestations dans le pays, notamment contre une nouvelle loi discriminatoire sur les passeports, selon des sources informées à Bonn.

Un porte-parole du ministère ouest-allemand des Affaires étrangères a indiqué que 83 personnes se trouvaient hier midi réfugiées dans l'ambassade de RFA, après avoir escaladé les murs d'enceinte

ou même avoir enfoncé la grille avec un camion, tandis qu'environ une centaine d'autres personnes ont trouvé refuge dans d'autres ambassades.

Une vingtaine de personnes se sont réfugiées dans l'ambassade d'Italie, une quinzaine dans celle de France, 25 dans celle de Pologne, 17 dans celle de Tchécoslovaquie, 32 dans celle de Turquie, quatre dans celle de Hongrie et cinq dans celle de Grèce, a-t-on indiqué dans ces différents pays.

Des diplomates occidentaux ont rapporté que des manifestations anti-gouvernementales s'étaient déroulées dans les jours passés à Tirana alors que la situation restait calme en province dans les villes de Berat, Gjirokastra et Saranda.

Le quartier des ambassades dans la capitale semblait littéralement en état de siège hier. Rien que devant l'ambassade ouest-allemande, une cinquantaine d'hommes de la sécurité étaient déployés alors qu'une centaine surveillaient la mission turque distante de 500 mètres environ.

Il semble, a indiqué un diplomate, que les gens n'ont pas confiance dans la libéralisation annoncée par le régime. En outre, les Albanais ayant demandé le droit d'asile dans des ambassades seraient en quasi-totalité des ouvriers, pour lesquels il serait de toutes façons très difficile, sinon impossible d'obtenir un passeport, indique un autre diplomate.

L'Albanie est le seul pays d'Europe de l'Est où les communistes

sont encore au pouvoir.

Depuis les révolutions survenues dans les pays d'Europe de l'Est, l'Albanie tente à son tour de s'ouvrir aux réformes, plaide pour le respect des droits de l'Homme.

Lundi, quatre albanais qui sont parvenus à quitter leur pays ont affirmé à la presse grecque que des gardes frontières albanais avaient récemment tué plusieurs personnes qui tentaient de franchir la frontière.

Il y a à peine deux semaines, le parlement albanais approuvait de nouvelles lois permettant à tous

les citoyens âgés de plus de 16 ans de posséder un passeport valable pendant cinq ans.

Parmi les autres réformes, l'abolition de la peine de mort pour ceux qui tentent de fuir le pays, et la reconnaissance de l'existence de religions à travers le pays. Toutes ces mesures inimaginables sous le régime de l'avant-dernier dirigeant du pays, Enver Hoxha, mort en 1985 après 40 ans de pouvoir, devaient à la fois, dans l'esprit des dirigeants, calmer la population et faire bonne impression sur les gouvernements étrangers.

Mandela s'enferme dans la question irlandaise

LONDRES (AFP) — Le vice-président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, venu à Londres plaider le maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud, a cependant passé sa première journée dans la capitale à se défendre de vouloir s'ingérer dans les affaires britanniques.

La classe politique britannique tout entière s'était en effet déclarée choquée par les propos de M. Mandela qui, lundi à Dublin, avait demandé à la Grande-Bretagne de négocier avec l'IRA (Armée républi-

caine irlandaise) sans exiger que celle-ci dépose les armes.

Devant un groupe de parlementaires, hier, M. Mandela a déclaré: «Je me refuse à donner mon opinion sur le conflit entre la Grande-Bretagne et l'IRA».

La question a été à nouveau évoquée au cours d'entretiens avec le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, qui a rappelé qu'il n'était pas question de négocier avec ceux qui rejettent les instruments de la démocratie pour n'agir qu'à travers «le meurtre et la destruction».

Les prises de positions sur la question irlandaise de M. Mandela ont éclipsé la question des sanctions contre Pretoria.

La tâche de M. Mandela, qui doit rencontrer le premier ministre Margaret Thatcher, aujourd'hui, n'en sera pas facilitée. Le dirigeant de l'ANC, qui se dit «optimiste» sur les résultats de ses entretiens avec le Premier ministre, aura en face de lui l'interlocuteur le plus difficile de sa tournée européenne et américaine.

M. Mandela tentera de faire ad-

mettre à Mme Thatcher la nécessité de maintenir les sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, au moment où le chef du gouvernement britannique prône au contraire leur levée pour encourager le président de Klerk dans sa politique de réformes. Londres a décidé la levée de l'embargo sur les nouveaux investissements en Afrique du Sud.

Mme Thatcher insistera de nouveau pour que l'ANC renonce formellement à la lutte armée.

M. Mandela avait commencé sa visite en Grande-Bretagne par un discours devant les représentants de la communauté noire en leur demandant de rester fermes dans leur lutte contre le racisme.

M. Mandela a estimé «très probable», hier à Londres, que le Congrès national africain déclare un cessez-le-feu d'ici la fin de l'année.

40 000 cadavres trouvés dans un charnier en Yougoslavie

ZAGREB (AP) — Un charnier découvert la semaine dernière dans le nord de la Yougoslavie contiendrait les restes de 40 000 soldats croates exécutés par les communistes en 1945, écrit hier le quotidien Vjesnik.

La plupart des victimes auraient appartenu au corps des Oustachis, ces unités d'élites comparables aux SS qui ont été accusées des meurtres de centaines de milliers de Juifs, de Tziganes et de Serbes après la création de l'Etat croate fantoche en 1941 par les nazis.

Les victimes auraient été tuées par des partisans yougoslaves après s'être rendues ou après avoir été déportées en Yougoslavie par les Alliés, depuis l'Autriche où elles avaient cherché refuge.

Des piles d'ossements, qui atteignent parfois 10 mètres d'épaisseur, ont été découvertes près du village de Sosice à 75 km à l'ouest de Zagreb, la capitale de la république fédérée de Croatie, dans une fosse de 40 mètres de

profondeur.

Vjesnik, qui illustre son article de larges photos, cite d'anciens partisans et des villageois. Selon eux, des camions entiers de blessés oustachis, de membres des Jeunesses oustachis ou d'infirmités de l'armée croate sont venus sur l'emplacement. Tous ces gens ont été abattus et jetés un par un dans l'immense fosse. L'opération aurait duré plusieurs mois et les villageois pouvaient voir les camions repartir, vides.

Les premières estimations parlaient déjà de plusieurs milliers de morts, mais le décompte donné par le journal croate est le premier à donner un chiffre possible.

Le gouvernement de centre-droit issu des élections libres du mois de mai enquête sur ces découvertes.

Lancement de nains

ALBANY, New York (AP) — Mario Cuomo, le gouverneur de l'Etat de New York, a déclaré qu'il examinait sérieusement un projet de loi visant à interdire le lancer de nains dans cet Etat. «Ce sont des êtres humains. Cette 'pratique' me dérange», a-t-il précisé hier. Cette activité consiste à lancer un nain le plus loin possible ou à l'attacher sur un skate-board et le pousser vers des quilles de bowling. Ces deux pratiques ont été interdites en Floride. Selon la législation de l'Etat de New York, tout bar ou restaurant qui autoriserait ces activités dans ses murs pourrait se voir retirer son permis. Les organisateurs de ces jeux ont déclaré qu'ils se jouaient dans la ville de New York, à Long Island et Schenectady et que les nains avaient reçu de l'argent pour y participer.

Votre maison souffre-t-elle...

ESTIMATION GRATUITE

Spécial vacances! **BARDEAU ARCHITECTURAL** GARANTI 20 ANS AU PRIX DE 15 ANS!

- 30 ans d'expérience
- travail garanti
- produits de renommée
- aucun acompte

TOITURE, REVÊTEMENT, PORTES ET FENÊTRES, GOUTIÈRES

MATERIAUX PLUS SÛRS

647-2432 lun., vend. 9h à 17h30
845-3498 sam., dim., 9h à 16h30

LES CONSTRUCTIONS **BENOÎT DUMAIS**

100\$

DE RABAIS SUR COMPLETS

de marques réputées

20% sur la mercerie de saison

SPÉCIAL! LOT D'HABITS 1/2 PRIX

de marques réputées réduits à

RETOUCHES SANS FRAIS

SOUVENT IMITÉE, JAMAIS ÉGALÉE

Boutique Masculine

UN SEUL ENDROIT:

3195, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy - 656-9508
Centre d'achats de la Colline

LES MEILLEURS PRIX À QUÉBEC

BOIS TRAITÉ CCA

	8	10	12
1 x 6 po	232	290	353
2 x 4 po	271	350	420
2 x 6 po	428	540	684
2 x 8 po	611	764	944
2 x 10 po	867	—	1418
4 x 4 po	555	760	912

6 x 6 po 1440 1890 2268

BARRATIN 2x2x42 po 85¢ ch.

PAREMENT DE VINYLE

Horizontal Blanc Double 4

59\$ la toise esclad

BARDEAUX D'ASPHALTE

Noir et couleurs. Couvrent 32 pi ca. Garantie 15 ans

1049

ÉPINETTE 1re qualité

1 x 6 po x 8 pi	167
2 x 4 po x 8 pi	159
4 x 4 po x 8 pi	366

SERVICE DE LIVRAISON

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 10 JUILLET 1990 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

VISA, MasterCard, Amex, Union Bank

FENÊTRE DE SOUS-SOL

Cadre recouvert de vinyle blanc

3 x 2 pi **7499**

4 x 2 pi **8799**

PROTECTEUR D'ASPHALTE

17 litres cour. 10,99

Super spécial 779

DILUANT À PEINTURE

4 litres

cour. 3,99 **259**

ALGICIDE

MAG 5 4 litres **389** cour. 4,29

CHLORE

MAG 12 20 litres **849** cour. 9,49

COUPE DE PRÉCISION

50¢ la coupe droite

Saint-Romuald et Charlesbourg

une CANAC de bonne affaire

Les vrais spécialistes de la galerie-patio

8 x 12 pi en épinette

PRIX SPÉCIAL: 16199

8 x 12 pi	12 x 12 pi	16 x 12 pi
8 x 16 pi	12 x 16 pi	16 x 16 pi
8 x 20 pi	12 x 20 pi	16 x 20 pi
8 x 24 pi	12 x 24 pi	16 x 24 pi
8 x 32 pi	12 x 32 pi	16 x 32 pi

Aussi disponible à très bon prix en ÉPINETTE OU BOIS TRAITÉ

SNAP-SEAL

SYSTÈME DE GOUTIÈRE EN VINYLE

GOUTIÈRE BLANCHE

Longueur de 3 mètres

429

PORTE-FENÊTRE

cadre recouvert de vinyle blanc

5 pieds, cour. 554,99

Super spécial 48999

TUILE DE PATIO

antidérapante

24 x 24 po

339

PRIX PAYEZ-EMPORTEZ

Beauport

947, av. Royale
667-1724

Québec

25, rue Marie-de-l'Incarnation
687-3620

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi 8 h 30 à 17 h 00
Jeudi, vendredi 8 h 30 à 21 h 00
Samedi 8 h 30 à 17 h 00

Saint-Romuald

2190, 3e Rue
839-0621

Charlesbourg

1200, 80e Rue Est
628-0450

Heures d'ouverture

Du lundi au mercredi (Saint-Romuald) 8 h 00 à 17 h 30
(Charlesbourg) 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi et vendredi (Saint-Romuald) 8 h 00 à 21 h 00
(Charlesbourg) 8 h 30 à 21 h 00
Samedi 8 h 30 à 17 h 00

CANAC-MARQUIS GRENIER



La célèbre
VENTE
 D'ÉTÉ
 de
FOURRURE

Venez découvrir la célèbre vente d'été fourrure chez Laliberté, la plus excitante vente de fourrure à Québec... Des centaines de fourrures à des prix tout simplement irrésistibles. C'est un rendez-vous avec vos rêves...

- 1099\$ MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL
- 1399\$ MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE LUSTRÉ
- 1699\$ MANTEAUX DE VISON MÂLE PEAUX ALLONGÉES
- 1699\$ MANTEAUX DE CASTOR LONG POIL NATUREL
- 2699\$ MANTEAUX DE VISON FEMELLE PEAUX ALLONGÉES
- AUTRES SPÉCIAUX** NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX SUR FOURRURES VARIÉES, COLLECTIONS COUTURIERS, PALETOTS POUR HOMMES ET MANTEAUX COURTS.

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne sont pas disponibles dans certaines fourrures.



À l'achat de votre fourrure, recevez la CARTE PRIVILEGES LALIBERTÉ qui vous offre des avantages exclusifs:

- 10%* de rabais sur TOUS vos achats, MÊME sur les prix déjà réduits.
 - RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec tout achat de vêtements
- * Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

12 MOIS SANS INTÉRÊT
 FINANCEMENT SUR PLACE SANS INTERMÉDIAIRE

- LALIBERTÉ VOUS OFFRE LE MEILLEUR SERVICE APRES-VENTE:**
- Garantie d'un an avec police d'assurance
 - Entreposage gratuit la première année
 - Plan mise de côté
 - Retouches normales gratuites

CADEAU 75\$

Durant la vente d'été fourrure, Laliberté vous offre un cadeau additionnel de 75\$ en bons d'achat applicables dans tous les autres rayons du magasin.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 5 2 5 • 4 8 4 1
 1 2 3 ANS D'EXPERIENCE